



DIAGNOSTIC PARTAGE

Convention Territoriale Globale
Agglomération du Choletais

LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

La population	p.5
• Evolution de la population	p.5
• Répartition de la population selon l'âge	p.5
• Evolution des naissances	p.5
• Caractéristiques sociodémographiques des allocataires CAF 49	p.6
L'emploi	p.7
• Population active	p.7
• Entreprises	p.7
• Chômage	p.8
• Niveau de qualification	p.8

THÈME N°1 : LA FAMILLE

Typologie des familles de l'AdC	p.9
• Répartition du QF des familles allocataires ayant des enfants de 0 à 17 ans	p.9
• Familles et emploi	p.10
• Familles et handicap	p.10
• Constats partagés des comités techniques	p.10
La petite enfance	p.11
• Équipement petite enfance	p.11
• Typologie de l'accueil petite enfance	p.11
• Accueil individuel	p.12
• Constats partagés des comités techniques	p.13
L'enfance et la jeunesse	p.14
• Écoles primaires	p.14
• Enseignement pour les + de 11 ans	p.14
• Accueils de loisirs enfance	p.15
• Animation jeunesse	p.15
• Animation : typologie de l'offre et des publics	p.16
• Constats partagés des comités techniques	p.16
La parentalité	p.17
• Opérateurs REAAP	p.17
• Autres acteurs	p.17
• Constats partagés des comités techniques	p.18
Analyse des données	p.19
• Petite enfance	p.19
• Enfance	p.19
• Jeunesse	p.19
• Parentalité	p.19

THÈME N°2 : L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Les centres sociaux et socio-culturelles	p.20
La vie associative	p.21
Analyse des données	p.22

THÈME N°3 : L'ACCÈS AUX DROITS, LA MOBILITÉ SOCIALE ET LE LOGEMENT

L'accès aux services _____ **p.23**

- Accès aux droites et services de la CAF p.23
- Services de proximité p.24
- Numérique p.26
- Typologie des services p.27
- Constats partagés des comités techniques p.27

La mobilité _____ **p.28**

- Trajet domicile-travail p.28
- Transports en commun : le bus p.29
- Typologie des transports p.30
- Constats partagés des comités techniques p.31

Le logement _____ **p.32**

- Statistiques p.32
- Aides p.32

Analyse des données _____ **p.33**

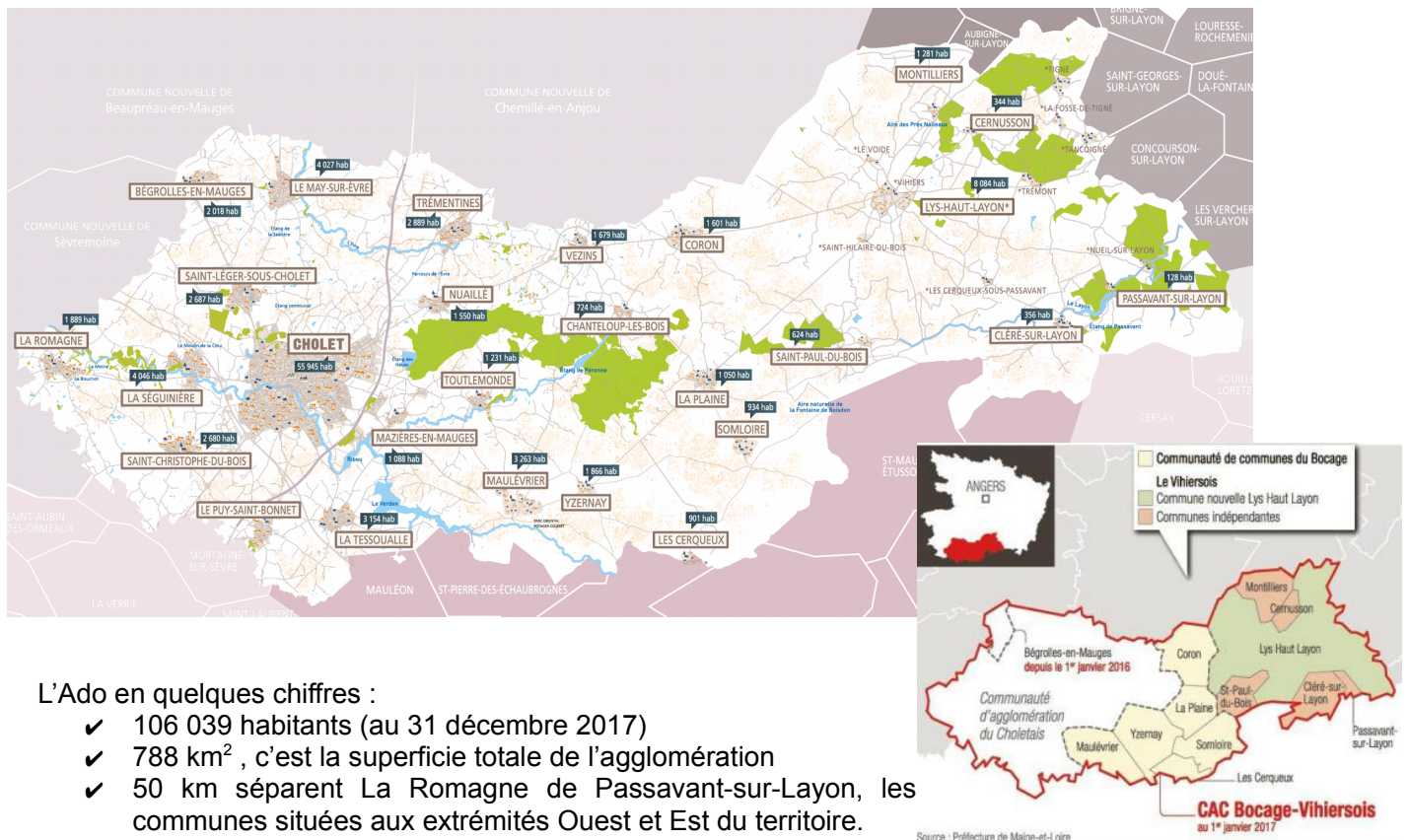
- Accès aux services p.33
- Mobilité p.33
- Logement p.33

LES RÉSEAUX ET DISPOSITIFS EXISTANTS _____ **p.34**

ANALYSE GLOBALE DES DONNÉES _____ **p.35**

LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

L'Agglomération du Choletais est créée, le 1^{er} janvier 2017, par la fusion de la communauté d'agglomération du Choletais avec la communauté de communes du Bocage ainsi que les communes du périmètre de l'ancienne communauté de communes de Vihiers Haut Layon.



L'Ado en quelques chiffres :

- ✓ 106 039 habitants (au 31 décembre 2017)
- ✓ 788 km² , c'est la superficie totale de l'agglomération
- ✓ 50 km séparent La Romagne de Passavant-sur-Layon, les communes situées aux extrémités Ouest et Est du territoire.
- ✓ 79 : Le nombre d'élus qui siègent au Conseil de Communauté
- ✓ 8 établissements partenaires viennent renforcer l'action de l'Agglomération du Choletais
 - Cholet Sports Loisirs
 - Transports Publics du Choletais
 - Parc des Expositions de La Meilleraie
 - Agence pour la Promotion du Choletais (Synergences hebdo)
 - Sèvre-Loire Habitat
 - Office de Tourisme du Choletais
 - Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
 - Centre social K'léidoscope

L'Agglomération du Choletais a tout de même une particularité à prendre en compte dans tout le travail de diagnostic et de la mise en place de la convention globale territoriale, celle de la diversité. En effet, le territoire est composé majoritairement de communes rurales alors que la moitié des habitants de l'AdC résident dans la ville de Cholet. De part ce fait, les problématiques des habitants et du territoire ne sont pas les mêmes et ne se posent pas de la même manière.

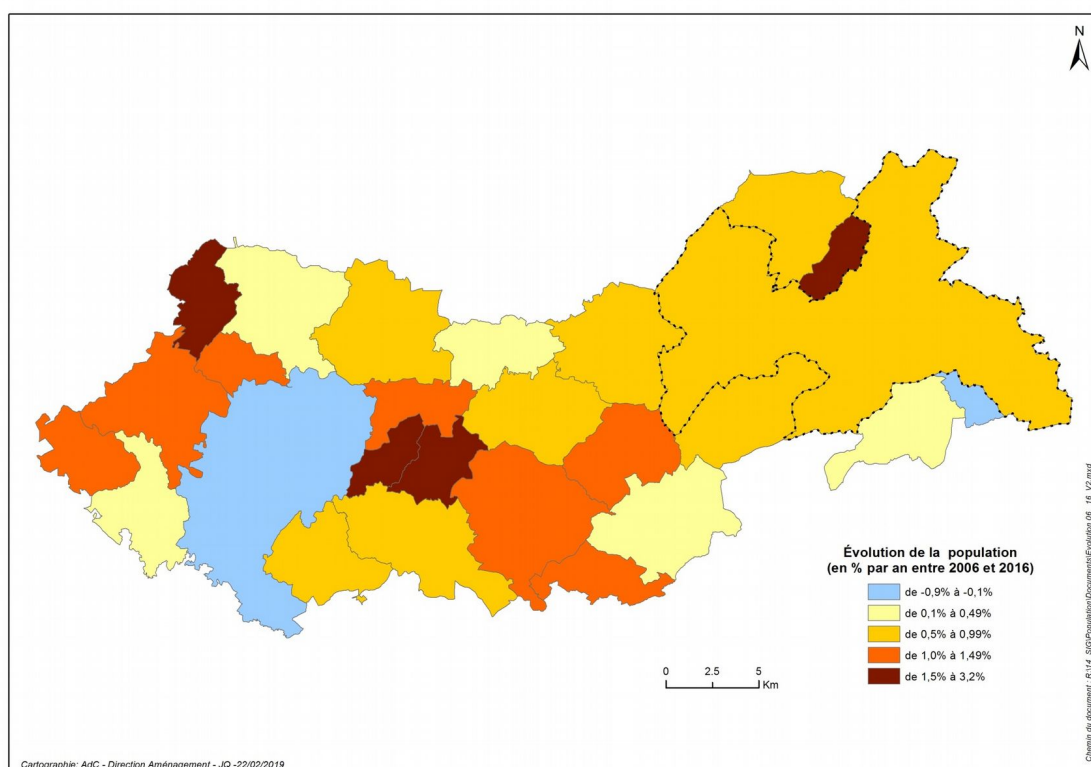
C'est la raison pour laquelle, la distinction entre la réalité l'AdC et celle de la ville de Cholet sera régulièrement faite dans le diagnostic.

1. La population

Evolution de la population

	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2018
population	74 842	87 893	96 585	99 243	98 688	101 904	103 248	106 039
densité	95	111,5	122,6	125,9	125,2	129,3	131	134,6

(Source : INSEE 2015)



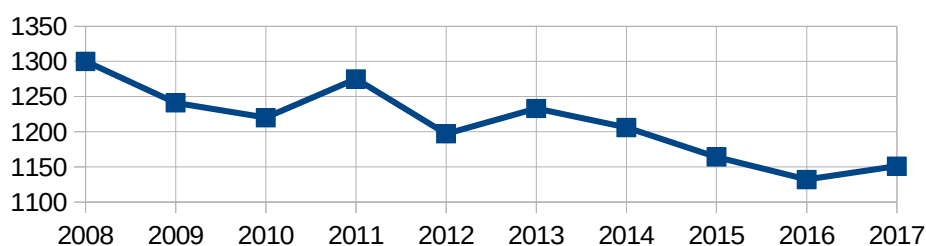
Répartition de la population selon l'âge

	0-10 ans	11-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
CA du Choletais	14%	16%	17%	27%	16%	9%
Maine-et-Loire	14%	18%	18%	26%	14%	9%
Pays de la Loire	14%	17%	18%	26%	15%	10%

- 24,4% : - de 19 ans
- 53,9% : 20-64 ans
- 21,7% : 65 ans et +

© AURA - source : INSEE, RP 2014, exploitation principale

Evolution des naissances



On dénombre 150 naissances en moins entre 2018 et 2017.

(Source : INSEE)

Caractéristiques sociodémographiques des allocataires caf 49

Profil allocataires

10 632 familles allocataires
dont 48 % ont 2 enfants

18 297 allocataires
dont 10 632 familles

21 % de familles avec un seul parent (Maine-et-Loire : 23 %, Cholet : 29 %)



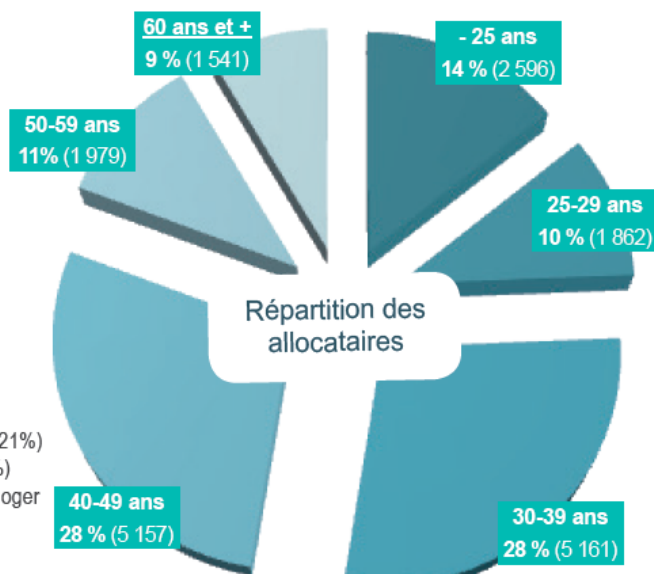
14 % des allocataires ont moins de 25 ans (Maine-et-Loire : 18 % Cholet : 19%)

23 % des allocataires sont bénéficiaires de la prime d'activité (Maine-et-Loire : 21%)

46 % des allocataires bénéficient d'une aide au logement (Maine-et-Loire : 51%)

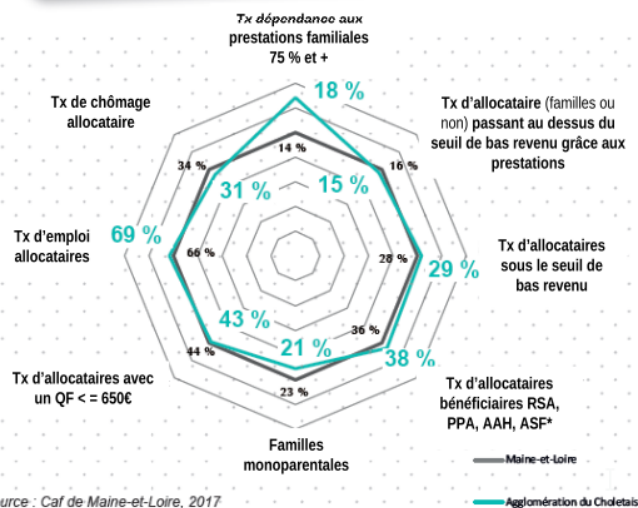
↳ 19 % d'entre eux consacrent au moins un tiers de leurs ressources à se loger après versement de l'aide au logement

+ +
+ -



Vulnérabilité économique

16 % des allocataires vivent au-dessus du seuil de bas revenu (1 052€) grâce aux prestations Caf



	AdC	49
Part des familles avec 2 parents à bas revenus	13 %	13 %
Part des familles avec 1 seul parent à bas revenus	58 %	58 %
Part des personnes seules à bas revenus	37 %	33 %

23 %¹ des familles allocataires avec enfants (15,83 % du nombre total de familles avec enfant(s) de l'AdC – source : INSEE 2015) se situent en dessous du seuil de bas revenus (1 052€), soit 2 446 familles (cela représente 4 622 enfants dont 1 469 ont moins de 6 ans). Parmi elles, 1 318 sont des familles monoparentales (54%). Pour Cholet, Cléré-sur-Layon et Passavant-sur-Layon ce sont plus de 30 % des familles avec enfants qui sont en dessous du seuil de bas revenus.

Les allocataires ont des situations économiques qui semblent plus favorables qu'à l'échelle du département mais qui restent fragiles en raison d'emplois moins qualifiés et des revenus plus faibles.

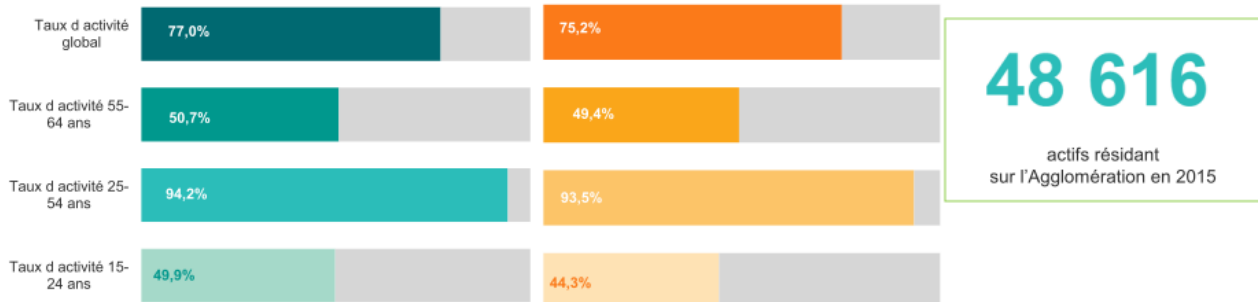
1- Parmi les 23 %, 53,88 % sont des familles monoparentales : 1 318 familles soit 8,53 % du nombre total de familles de l'AdC.

2. L'emploi

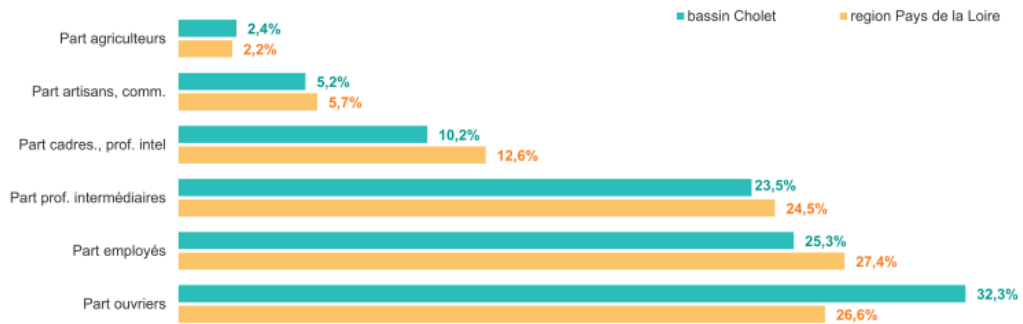
Population active

Fin 2015 - source : données du recensement de l'INSEE

TAUX D'ACTIVITE



REPARTITION PAR CATEGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES



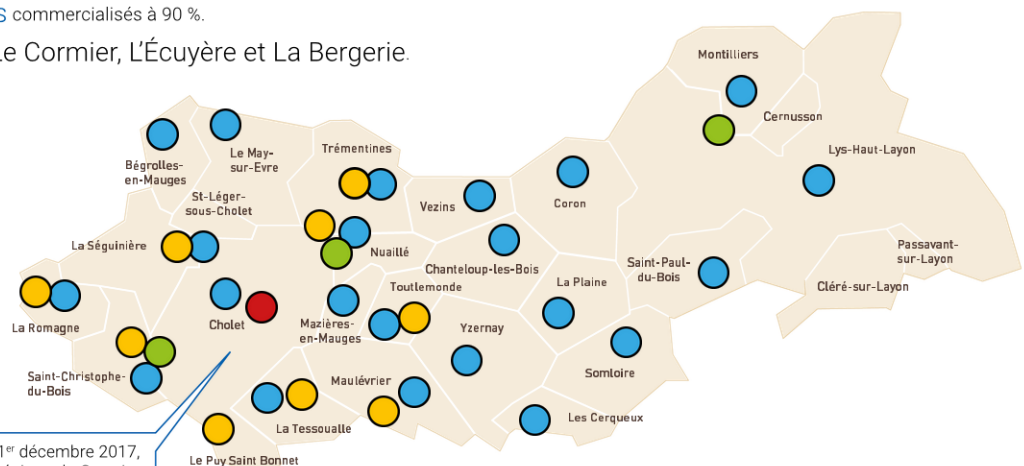
	population	actifs	Tx d'activité	Actifs ayant un emploi	Tx d'emploi
15-24 ans	11 572	5 768	49,8 %	4 330	37,4 %
25-54 ans	38 343	36 121	94,2 %	32 103	83,7 %
55-64 ans	13 260	6 727	50,7 %	6 002	45,3 %

Entreprises

L'AdC comptabilise plus de 7 700 entreprises correspondant à 51 000 emplois sur l'ensemble de son territoire. (source : rapport d'activité 2017 AdC)

- 57 zones économiques (contre 34 en 2016, avant l'extension de l'Agglomération) représentant 1 240 hectares commercialisés à 90 %.
- 3 parcs à vocation stratégique : Le Cormier, L'Écuyère et La Bergerie.
- 9 pépinières
- 7 ateliers relais occupés à 88 %.

En 2017, 600 000 € ont été investis pour le développement des zones d'activités économiques. Ces montants constituent un investissement pour l'avenir. Ils sont consacrés à l'étude de futurs projets (études environnementales de faisabilité), à des travaux d'aménagement (viabilisation, voirie, éclairage public) et à l'acquisition de foncier.



Chômage

Le taux de chômage sur l'AdC au 31 décembre 2018 était de 5,8 % contre 7,5 % pour la région Pays de la Loire et 8,8 % pour la France (6,7 % pour l'Union Européenne).


Demande d'emploi cat. A (sans emploi)

Fin 2018 - source Pôle emploi STMT

Chiffres clés

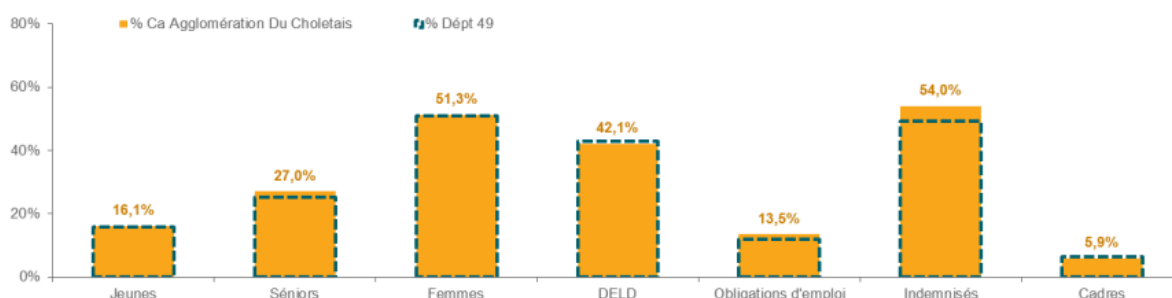
	DEFM Cat A	Evolution annuelle
Agglomération du Choletais :	4 248	-3,9%
Maine et Loire :	39 288	-0,7%
Pays de la Loire :	171 134	0,5%
Poids de l'Agglomération du Choletais dans le département	10,8%	

Données sexuées



	Homme	Femme
Volume	2069	2179
Poids	48,7%	51,3%
Evolution annuelle	-4,1%	-3,8%

Publics



Niveau de qualification

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus. (source : INSEE 2015)

	hommes	femmes	ensemble
population	36 726	38 862	75 588
Aucun diplôme	30,1 %	37,8 %	34 %
CAP/BEP	32,3 %	23,4 %	27,7 %
Baccalauréat	16,2 %	16,1 %	16,2 %
Enseignement supérieur	21,5 %	22,6 %	22 %

Le niveau de qualification des 15 ans et plus non scolarisé de l'AdC est relativement bas car 61,7 % de la population a au maximum un niveau CAP-BEP qui correspond au bassin d'emplois peu qualifiés du territoire. On peut ajouter à cela que seulement 41 % des 18-24 ans est scolarisé en 2015.

THÈME N°1 : LA FAMILLE

1. Typologie des familles de l'AdC

44 793 ménages vivent sur l'AdC dont 29 438 familles. Parmi ces dernières, on retrouve 15 452 familles avec enfants (source : INSEE 2015),

	AdC	Cholet	% Cholet / AdC
Familles avec enfants	15 452	7 660	49,57 %
↳ Couples avec enfants	12 349	5 553	44,97 %
↳ Familles monoparentales*	3 103	2 106	64,97 %
↳ Hommes seuls avec enfant(s)	546	300	54,95 %
↳ Femmes seules avec enfant(s)	2 556	1 807	70,70 %

* Ce qui correspond à 20 % de familles avec enfants de l'AdC (3 % de moins par rapport au taux national de familles monoparentales)

Les 3 103 familles monoparentales représentent 10,5 % du nombre de familles sur l'AdC (20 % des familles avec enfants). Pour la ville de Cholet cela correspond à 14,28 % des familles et 6,77 % des familles pour les autres communes de l'AdC.

2 271 familles monoparentales sont allocataires de la CAF (+5,3 % entre 2014 et 2017). L'augmentation est plus forte sur les communes de Montilliers, la Séguinière, St Léger ss Cholet, Lys Haut Layon et Passavant s/Layon. **42,14 %** des familles allocataires ayant 1 enfant sont en situation de monoparentalité contre **14,7 %** pour celles ayant 2 enfants ou plus. Sur la ville de Cholet, ce sont 51 % des familles avec 1 enfant qui sont monoparentales. Sur Yzernay, Coron, Maulévrier, Lys Haut Layon et Nuillé le pourcentage est de 38. Pour les autres communes, elles sont moins d'un tiers (source : CAF Maine et Loire 2017).

Répartition du QF des familles allocataires ayant des enfants de 0 à 17 ans

	QF < à 600€	600€-900€	900€-1200€	> 1200€
AdC	21 %	25,5 %	24 %	30 %
Maine et Loire	21 %	24 %	22,4 %	32 %

Focus sur les extrêmes

- QF < à 600 € :
Cholet 30 % / St Paul-du-Bois 24 %
Bégrolles-en-Mauges, Mazières-en-Mauges, la Séguinière, St Christophe-du-Bois, la Romagne, la Tessoualle et Yzernay : moins de 10 %
- QF 600-900€
Cernusson, les Cerqueux, Coron, St Paul-du-Bois et Somloire 33 %
Cléré-sur-Layon : toutes les familles
- QF > 1200€
La Séguinière, la Romagne et la Tessoualle : 40 %

Calcul du quotient familial utilisé par la CAF =
$$\frac{(\text{Revenus annuels imposables}^2 \text{ divisés par } 12) + \text{les prestations familiales du mois de référence}}{\text{Divisez le montant obtenu par le nombre de parts fiscales}}$$

2- La CAF utilise vos revenus de l'année N-2, par exemple les revenus de 2017 pour le quotient familial de 2019.

Familles & emploi

	nbre	%
Famille monoparentale composé d'un parent « actif ayant un emploi »	2 571	11,2 %
Famille monoparentale composé d'un parent autre que « actif ayant un emploi »	1 512	6,6 %
Couple avec enfant(s) composé de 2 « actifs ayant un emploi »	13 285	57,9 %
Couple avec enfant(s) composé d'un seul parent « actif ayant un emploi »	4 065	17,7 %
Couple avec enfant(s) dont aucun des 2 parents n'est « actif ayant un emploi »	1 527	6,6 %
Ensemble	22 960	100 %

(Source : INSEE 2015)

Ces chiffres sont à utiliser avec précaution car en 2015 le taux de chômage de l'AdC était de 12,7 % (INSEE 2015) et il est aujourd'hui de 5,8 %.

Familles & handicap

En 2017, 277 familles étaient bénéficiaires de l'AEEH (Allocation à l'Éducation de l'Enfant Handicapé) cela représente moins de 2 % de la totalité des familles. Par contre, ce chiffre a augmenté de 20 % par rapport à 2014. Ce sont les communes de Cholet, la Séguinière, Toulemonde, Lys Haut Layon qui ont connu la plus forte augmentation. Dans ces familles, on retrouve 16 enfants âgés de – de 3 ans dont 11 résident sur Cholet.

Constats partagés des comités techniques

Le schéma familial dans l'AdC reste encore assez bien préservé.

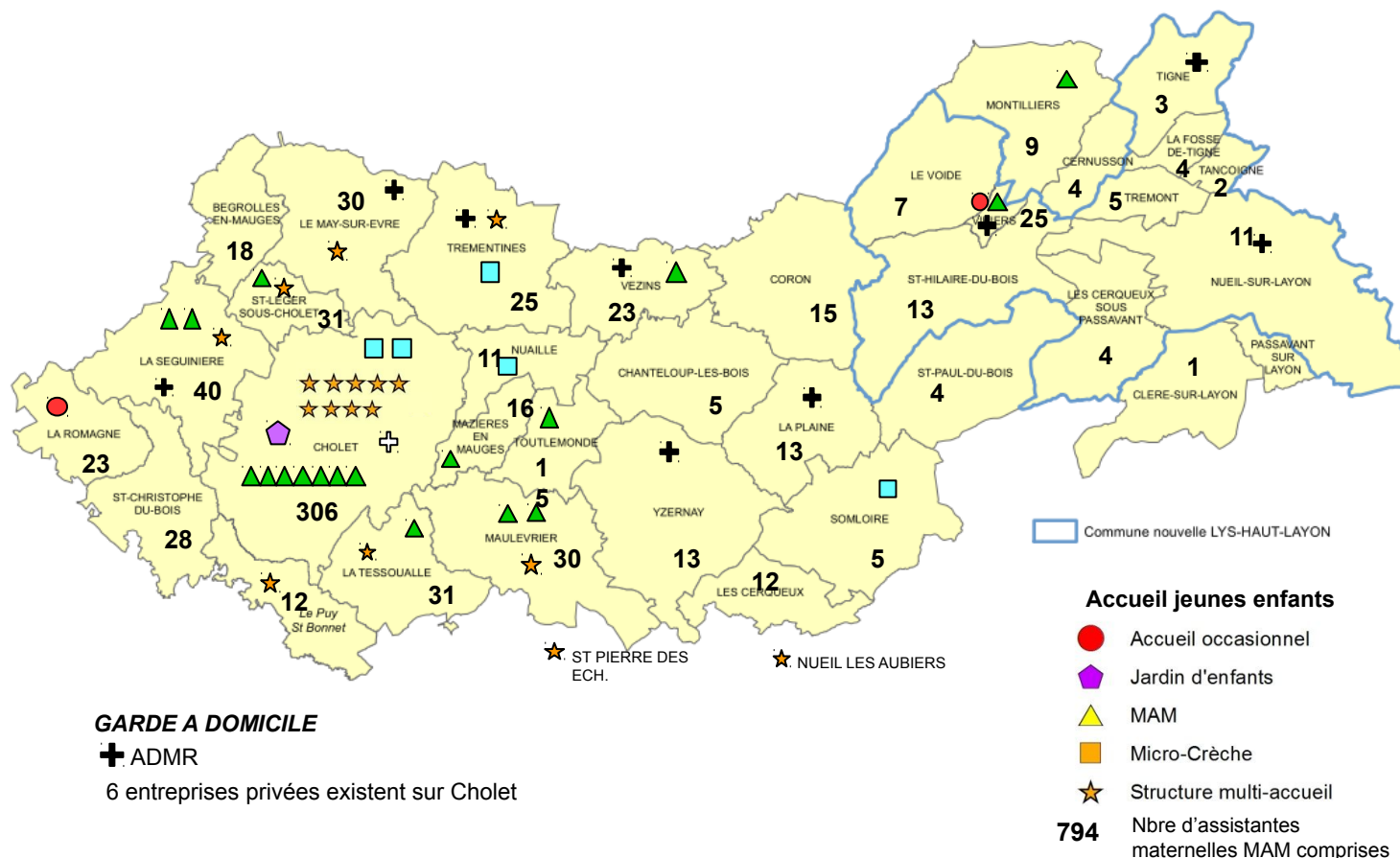
Points de vigilance :

- Une augmentation de la monoparentalité sur l'AdC, + 5,3 %.
- Le niveau économique des familles est situé dans la moyenne départementale avec toutefois le constat qu'un événement fragilisant peut rapidement le faire basculer en situation précaire (avec une vigilance accrue sur Cholet)

2. La petite enfance

Équipement petite enfance

Données au 1^{er} mars 2019



GARDE A DOMICILE

✚ ADMR

6 entreprises privées existent sur Cholet

Le taux de couverture en accueil petite enfance sur l'AdC est de 79 % (77 % pour le département contre 58% pour le national). En 2017, on a recensé un potentiel de **3 376 places pour environ 4 000 enfants de moins de 3 ans.**

Typologie de l'accueil petite enfance

Accueil collectif

En 2017, 24 structures d'accueil du jeune enfant ont été recensées sur l'AdC pour 496 places. Sur les 6 haltes-garderies recensées en 2017 ; seules 2 perdurent en 2019 (2 ont fermé, 2 ont évolué en multi accueil). En ce qui concerne les micro-crèches privées, il y a eu une ouverture sur Trémentines en 2018 - 2 sur Cholet et une sur St Christophe-du-Bois en 2019.

Horaires atypiques

Deux propositions de gardes en horaires atypiques sont présentes ou en cours sur Cholet : un multi-accueil (40 places) qui ouvre de 6h15 à 21h45 et un service de garde à domicile via une association à partir de septembre 2019 pour les familles dont le QF est inférieur à 600€ financé en partie la ville, la CAF et le département.

Il existe plusieurs associations ou entreprises privées qui font de la garde à domicile notamment sur Cholet mais le coût est assez élevé pour les familles.

L'enfant porteur de handicap

La ville de Cholet a créé un réseau enfant différent en 2017 pour développer et améliorer l'accueil d'enfants en situation de handicap. Il regroupe un collectif de professionnels de la petite enfance et du handicap pour partager des expériences. Ce qui permet au personnel des structures gérées par la ville de Cholet d'être formé à l'accueil des enfants porteurs de handicaps.

L'accueil individuel

Les assistantes maternelles

En 2017, 776 assistantes maternelles agréées par la PMI ont été recensées sur l'agglomération dont 41 travaillent dans 17 MAM, soit un total de 2 880 places potentielles. Il existe une dizaine d'associations locales d'assistantes maternelles.

Age des assistantes maternelles au 30 novembre 2017 (Source – CAF 49)

	+ de 55 ans	+ de 50 ans	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans
Bocage	19%	39 %	-7,30%
Est Cholet	29%	43 %	-2,00%
Ouest Cholet	36%	56 %	-2,30%
Cholet	33%	54 %	-1,50%
Vihierois	26%	48 %	6,20%
Moyenne	28,60 %	48 %	- 1,38 %

Attention, ce tableau est à croiser avec l'évolution du nombre de naissance par an.

Relais assistantes maternelles

Le RAM de Cholet

3 animatrices
399 Assistants Maternels agréés
pour
1.129 places 



Le RAM du Territoire du Bocage,
(Coron, La Plaine, Les Cerqueux, Maulévrier, Somloire et Yzernay)

1 animatrice
104 Assistants Maternels agréés
pour
357 places 

source – rapport d'activités AdC 2017

Les RAM dans les centres sociaux :

- Ocsigène (Saint-Léger-sous-Cholet, La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois, La Romagne, Le May-sur-Èvre, Bégrolles-en-Mauges), animé par deux animatrices, pour **191 AM** (Assistants Maternels) **et 604 places**.
- Chloro'fil (Chanteloup-les-Bois, La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuaillé, Toutlemonde, Trémentines et Vezins), animé par deux animatrices, pour **138 AM et 418 places**.
- Le coin de la rue (Lys-Haut-Layon, Cernusson, Saint-Paul-du-Bois, Montilliers, Cléré-sur-Layon), animé par une animatrice, pour **99 AM et 300 places**.

Les 5 RAM, qui travaillent en réseau, couvrent 96 % du territoire (sans Passavant s/Layon) pour une moyenne de 1 etp / RAM pour 95 assistantes maternelles en activités au 31/12/17 (ce ratio était de 1 etp/135 en 2014)

Constats partagés des comités techniques

Le territoire de l'AdC est relativement bien couvert en terme de structures petite enfance. Il y a un développement ces accueils collectifs via les MAM et les Micro-crèches. Certains accueils collectifs sont en difficulté (4 sur 6 étaient en dessous du taux cible en 2017).

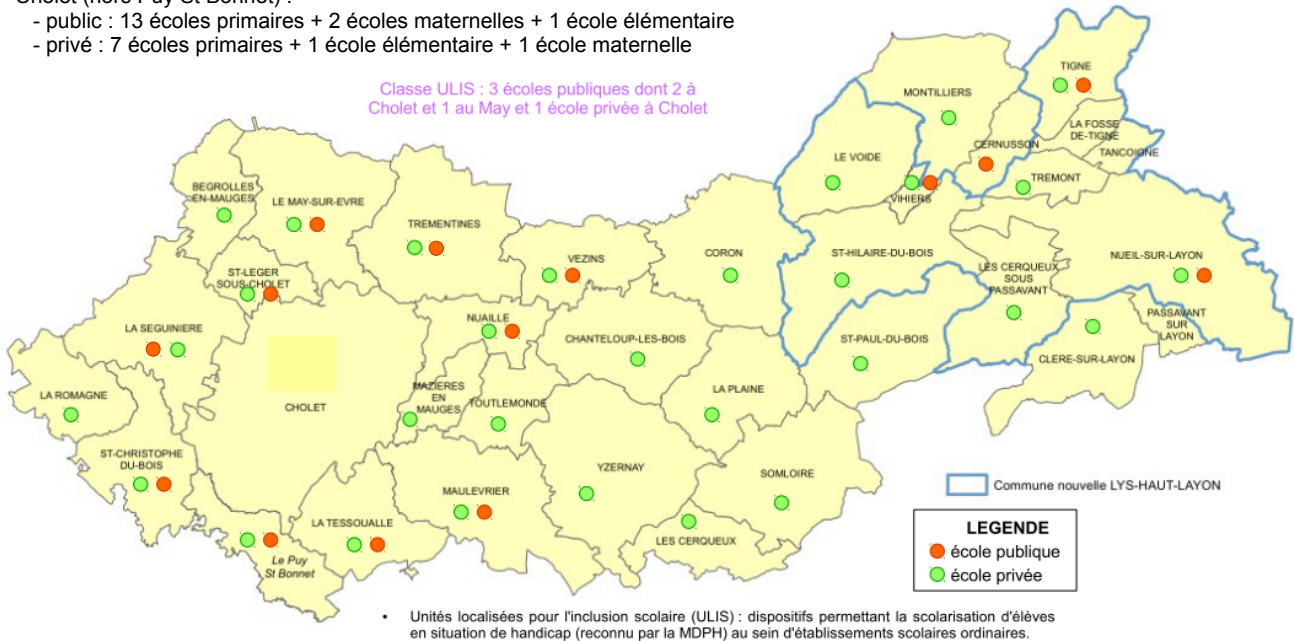
3. L'enfance et la jeunesse

Écoles primaires

Cholet (hors Puy St Bonnet) :

- public : 13 écoles primaires + 2 écoles maternelles + 1 école élémentaire
- privé : 7 écoles primaires + 1 école élémentaire + 1 école maternelle

Classe ULIS : 3 écoles publiques dont 2 à Cholet et 1 au May et 1 école privée à Cholet



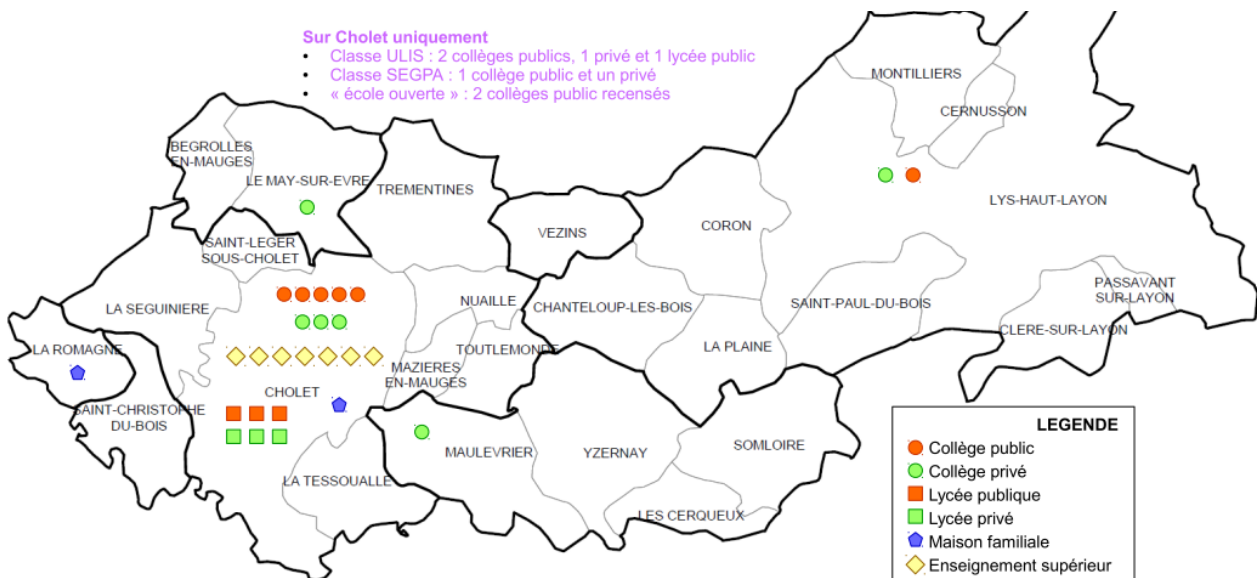
- Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) : dispositifs permettant la scolarisation d'élèves en situation de handicap (reconnu par la MDPH) au sein d'établissements scolaires ordinaires.

On dénombre 27 écoles primaires publiques (dont 1 RPI Cernusson/Tigné) et 36 écoles primaires privées (dont 1 RPI Cléré/les Cerqueux ss Passavant) sur l'AdC.

Enseignement pour les + de 11 ans

Sur Cholet uniquement

- Classe ULIS : 2 collèges publics, 1 privé et 1 lycée public
- Classe SEGPA : 1 collège public et un privé
- « école ouverte » : 2 collèges public recensés



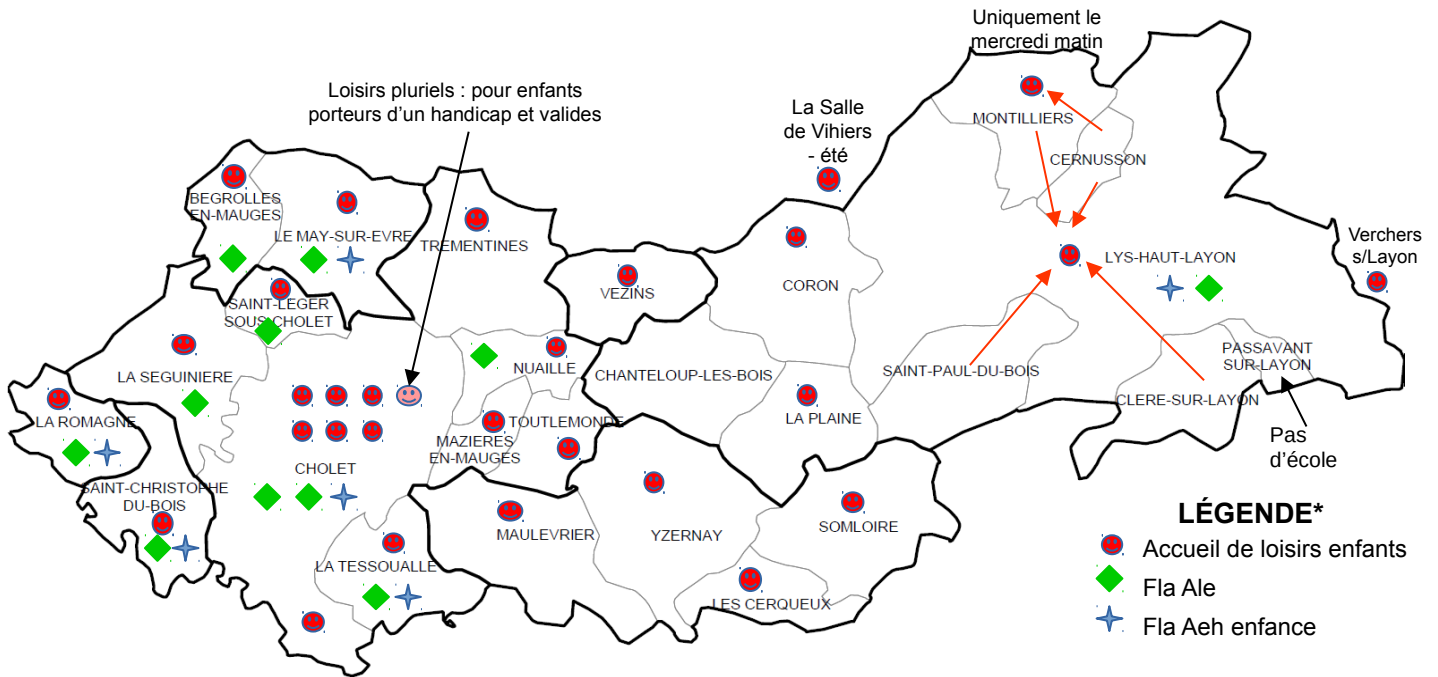
- Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) : classe accueillant des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables.
- Ecole ouverte : dispositif qui consiste à accueillir dans les collèges et les lycées, pendant les vacances scolaires ainsi que les mercredis et samedis, des enfants et des jeunes qui ne partent pas en vacances.

	Nbre d'élèves		Nbre d'élèves
Collège public	2 130	Lycée public	2 530
Collège privé	2 870	Lycée privé	2 360
Étudiants	2 700	<i>chiffre arrondi rentrée 2018</i>	

L'enseignement à partir de l'âge du lycée est dispensé uniquement sur Cholet (sauf MFR la Romagne). Les jeunes des communes de l'Est de l'AdC doivent donc se déplacer sur des distances importantes.

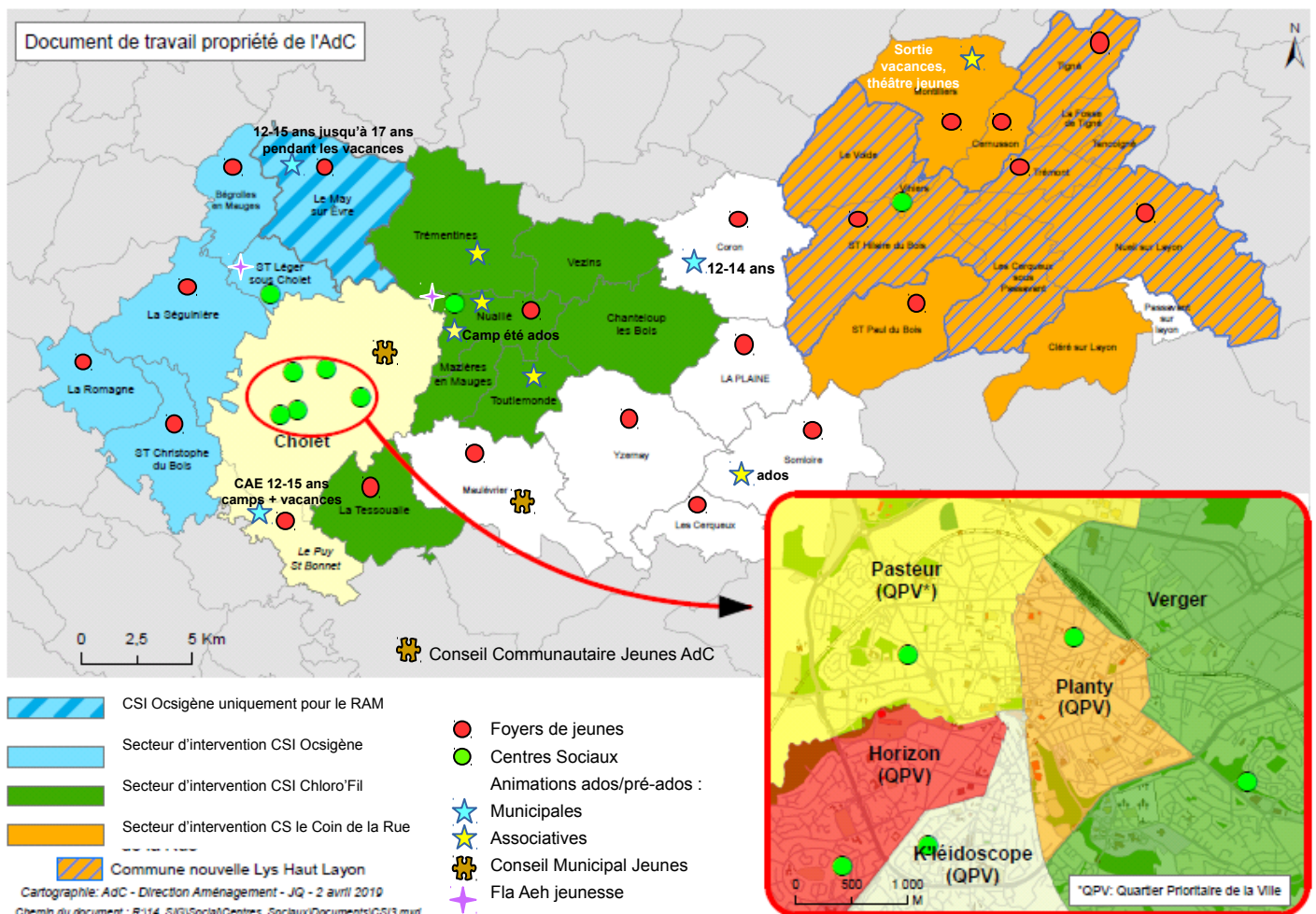
- Passavant / Chemillé : 32 kms
- Somloire / Cholet : 24 kms

Accueils de loisirs enfance (ALSH) 3-11 ans



* Fla Ale : Fonds local d'accompagnement accessibilité loisirs enfance (CAF 49)
 Fla Aeh : Fonds local d'accompagnement accessibilité enfants en situation de handicap (CAF 49)

Animation jeunesse 11-17 ans



Animation : typologie de l'offre et des publics

Il y a une couverture importante du territoire en terme d'offres de services enfance. A l'Est de l'AdC les familles doivent se déplacer pour accéder au centre de loisirs, bien que des transports sont proposés le mercredi en provenance de Montilliers et de Nueil-sur-Layon.

Les enfants de 9-11 ans représentent un public difficile à capter au sein des accueils de loisirs enfance. Face à cette problématique, certains centres sociaux ont mis en place des animations « passerelles » de manière ponctuelle pour cette tranche d'âge.

L'animation jeunesse est principalement gérée par les centres sociaux. On trouve tout de même des propositions municipales et associatives sur quelques communes. Les associations de foyer de jeunes sont encore très présentes sur l'AdC dans 18 communes sur les 26.

Publics spécifiques

11 gestionnaires sur 20 recensés sur l'AdC sont inscrits dans la démarche Fla Ale. Ce dispositif local Caf 49 permet de soutenir les accueils de loisirs extrascolaires enfance proposant aux familles ayant un QF de moins de 600€ un prix de journée à moins de 6€ (hors repas).

Les structures bénéficiant du Fla Aeh sont principalement situées à l'Ouest de l'AdC.

Constats partagés des comités techniques

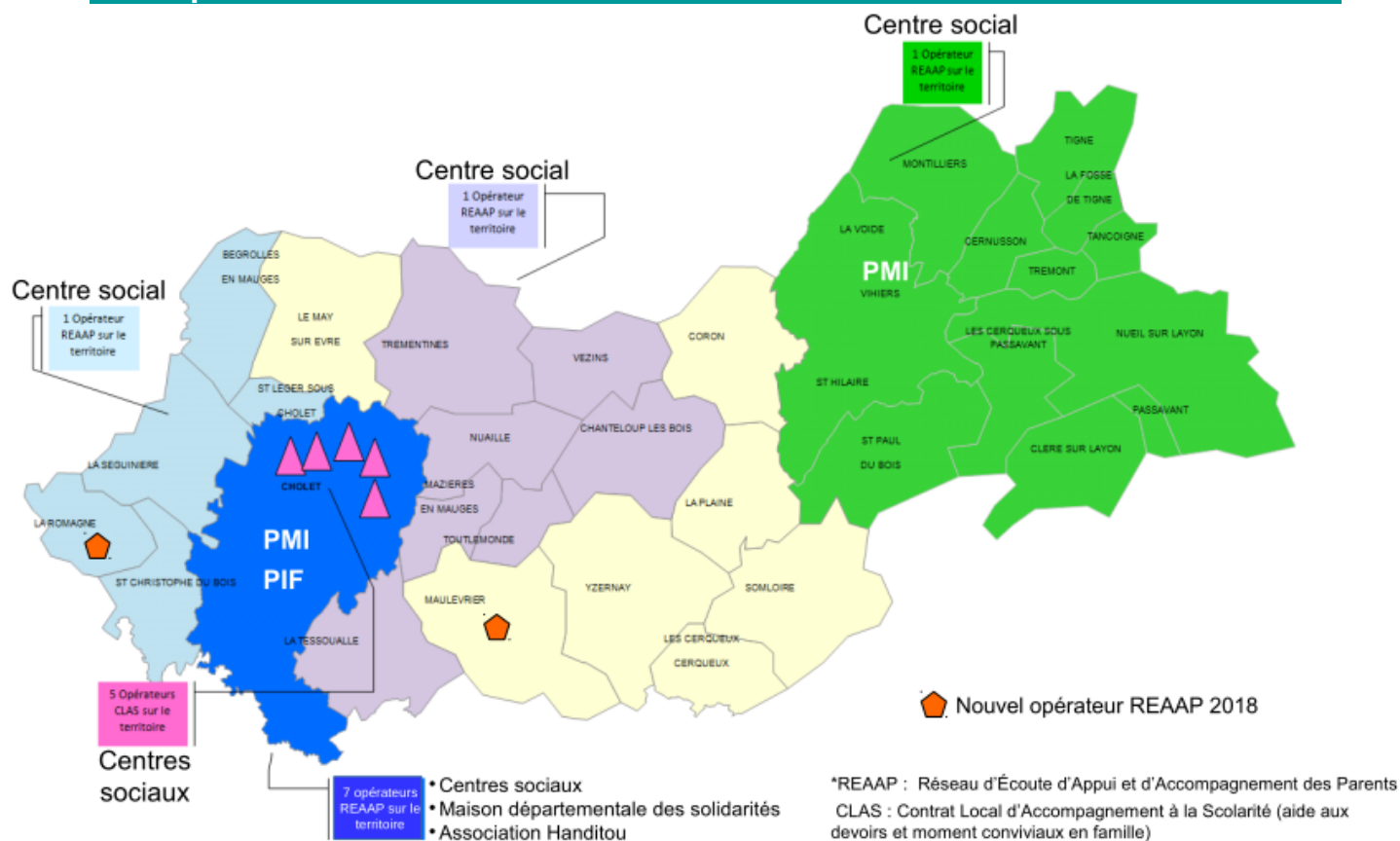
Il n'existe pas de structures qui accompagnent les services accueillant les enfants porteurs de handicaps et l'inclusion de ces derniers est également à développer dans les structures.

La richesse associative permet d'être au plus près des habitants mais le travail sur la continuité éducative entre l'enfance et la jeunesse est à développer.

L'offre d'animation jeunesse en dehors des propositions des centres sociaux est ponctuelle et déséquilibrée sur le territoire.

4. La parentalité

Opérateurs REAAP



En 2017, 15 actions REAAP ont été recensées sur le territoire. Ces actions sont principalement axées sur le champs de l'enfance.

Autres acteurs

Au-delà du REAAP, de nombreux acteurs accompagnent les familles, individuellement ou avec des actions collectives, mais ils se situent principalement sur Cholet (hors Centres sociaux). De nombreuses écoles primaires ou supérieures sur l'AdC sont partenaires ou organisent des actions de parentalité via leurs associations de parents d'élèves. Les semaines nationales et internationales « le goût », « sans écran »... sont également l'occasion de proposer des actions de parentalité qui ne sont pas forcément identifiées REAAP.

Les professionnels associatifs

L'ADMR et l'association Aide Familiale Populaire peuvent faire intervenir trois catégories de professionnels :

- Un technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) qui réalise une intervention préventive et éducative pour favoriser l'autonomie des familles, créer ou restaurer le lien social, soutenir psychologiquement, accompagner dans divers démarches...
- Un accompagnant éducatif et social (AES) qui soutient la famille au quotidien sur des situations spécifiques (maladie, handicap)
- Un aide à domicile (AD) qui participe à la réalisation des tâches quotidiennes (ménage, repassage, courses, garde d'enfant, aspects administratifs...) pour soulager la famille.

Cholet : Acteurs intervenant dans le champ de la parentalité, répertoriés sur parents49.fr

Familles

- L'Association Française des Centres de Conseil Conjugal et Familial
- École des parents et des éducateurs
- Médiation 49

Santé

- ALiA
- L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé des Pays de la Loire
- La Maison des adolescents
- Le planning familial

Citoyenneté

- Graine de citoyen

Constats partagés des comités techniques

Un point info familles est présent mais uniquement sur Cholet. Deux projets LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents) ont été étudiés ces 3 dernières années sans concrétisation.

Ce sont les Centres sociaux qui sont les principaux opérateurs des actions REAAP. En effet, chaque centre a un poste de référent famille au moins à 0,5 Etp. Ils proposent donc toute l'année des actions de parentalité (ateliers parents-enfants, conférences, vacances, sorties...)

5. La famille, analyse des données...

Petite enfance

Le taux de couverture pour la petite enfance (79%) est assez important mais la proposition d'accueil collectif n'est pas équilibrée sur la moitié Est du territoire, cela pose la question pour les familles, de la mobilité et des choix à leur disposition pour leur mode de garde.

D'ici 5 ans, 28 % des assistantes maternelles, de l'AdC, seront à la retraite sur un métier qui a une évolution négative sur les 3 dernières années (-1,38 % au 30 nov. 2017). Il serait important d'approfondir l'analyse en croisant ces chiffres à l'évolution des naissances et le taux de natalité.

Enfance

21 communes sur 26 possèdent un ou plusieurs accueils de loisirs (pour info, toutes les communes ont un ou plusieurs centres périscolaire sauf Passavant). La partie Est du territoire semble en sous-équipement en ce qui concerne les accueils de loisirs. Cela pose la question de la mobilité pour les familles et des choix possibles de garde pour leurs enfants.

Les accueils de loisirs du centre du territoire ne se sont pas inscrits pour bénéficier des fonds d'aides de la CAF 49 pour l'accessibilité tarifaire des familles à QF < à 600 et pour l'accueil des enfants en situation de handicap. On peut se demander si ce choix constitue un frein à l'accès au service pour toutes les familles.

Les pré-ados/ados (9-14 ans) sont accueillis de manières ponctuelles voir épisodiques par de multiples structures (ALSH : 3-11 ans, centres sociaux : + 11 ans...). Cette diversité entraîne des croisements de financements des différents partenaires et un manque de clarté dans leur intervention.

Jeunesse

L'animation pour les jeunes (+ de 11 ans), en dehors des foyers de jeunes (très présents sur le territoire) n'est pas structurée pour une partie des communes du centre du territoire (sauf pour Coron qui a un accueil 12-14 ans municipal et Somloire où des activités ados sont proposées par une association).

Les jeunes de plus de 14 ans sont assez difficiles à capter et très peu de structures sur l'AdC ne leur proposent de temps ou de lieux spécifiques.

En ce qui concerne la proposition éducative en filière générale pour les 15-18 ans, seule Cholet a sur son territoire des Lycées. Les jeunes de l'Est de l'AdC doivent se diriger sur Cholet ou Chemillé, ce qui signifie pour certains 30kms de distance, avec le trajet en bus, cela représente facilement 1h le matin et le soir pour aller au Lycée.

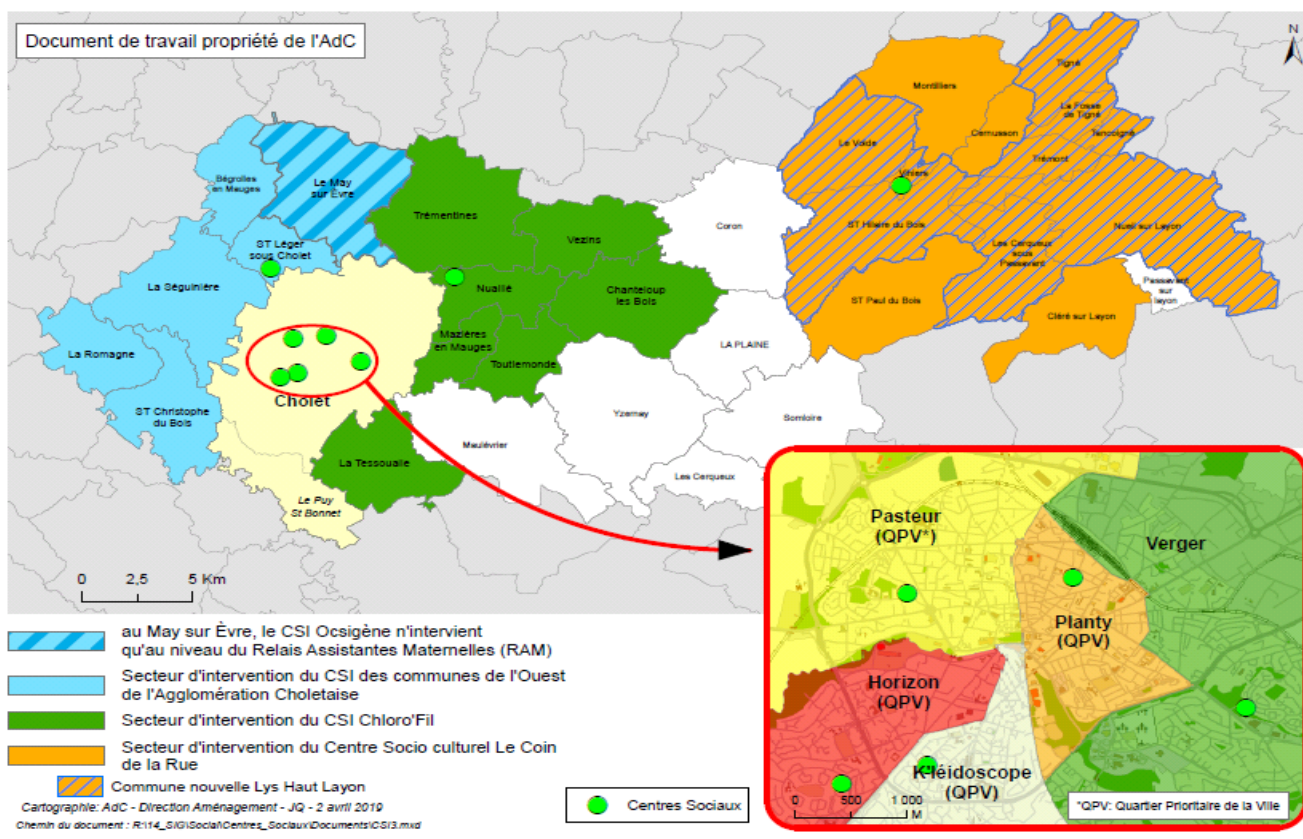
Parentalité

Il existe de très nombreuses actions en lien avec la parentalité dont les organisateurs ne sont pas répertoriés opérateurs REAAP. Le manque de coordination limite le travail en réseau et la mutualisation des moyens. Il n'est pas rare que deux animations pratiquement identiques se déroulent sur un même territoire et sur une même période.

Il existe un réseau parentalité du Maine et Loire parents49.fr qui entre autres regroupe toutes les propositions d'actions, les lieux ressources, sur le département mais uniquement identifiées dans le cadre du REAAP.

THÈME N°2 : L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

1. Les centres sociaux et socio-culturelles



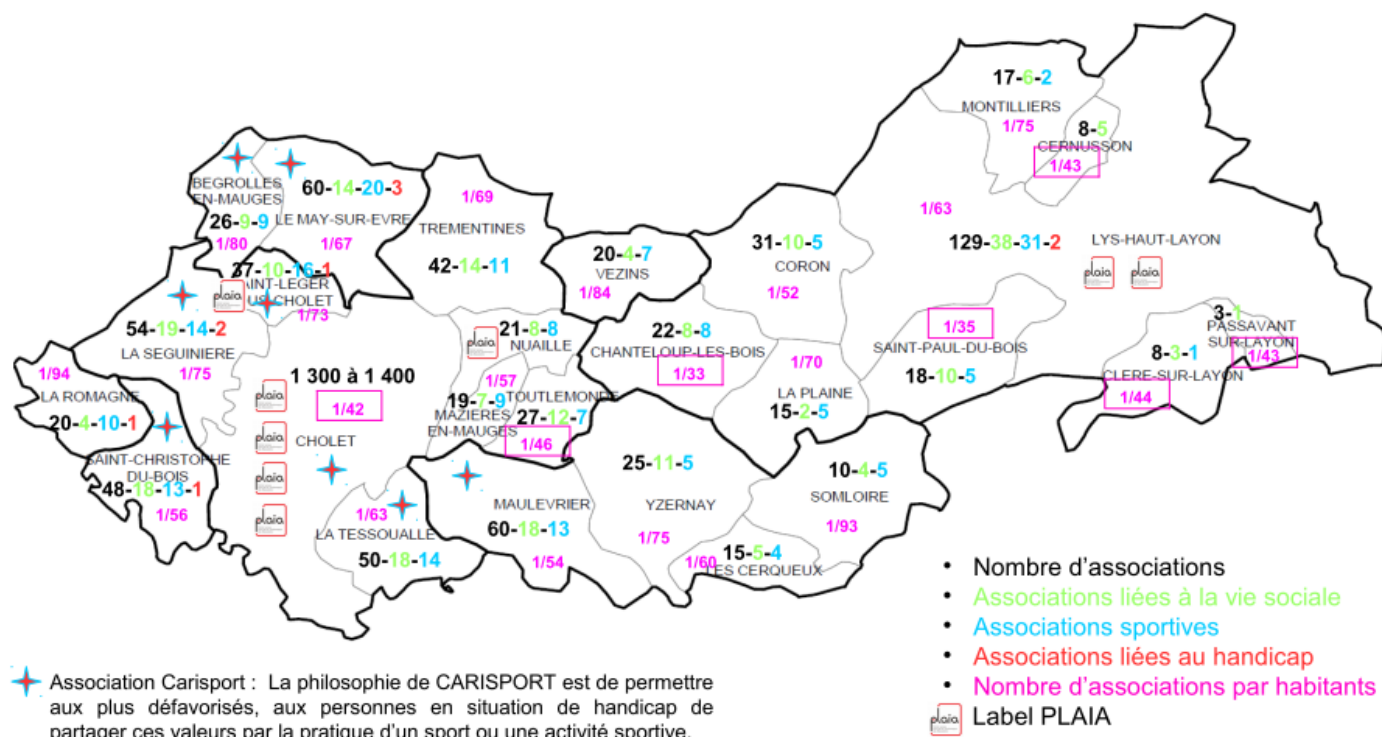
Les centres sociaux ont plusieurs secteurs d'intervention :

- La famille et les jeunes : ce sont 2 des piliers des projets sociaux des centres.
- Les adultes : de nombreuses activités menées par les bénévoles et les associations sont proposées à ce public.
- Les seniors : de nouvelles activités ont été mises en place pour les + de 60 ans grâce à un financement spécifique obtenu en 2018. Un partenariat a également été mis en place dans le rural avec les clubs de retraités.
- L'enfance : uniquement pour les centres ruraux qui coordonnent les professionnels de l'enfance et de la petite enfance des différentes communes de leur secteur d'intervention (réunions, formations, conseils...)
- La vie associative. La majorité des centres est labellisée Plaia, Point local d'Accueil et d'Informations aux Associations, délivré par DDCS 49. Le soutien à la vie locale fait partie intégrante des projets sociaux des centres.

Les centres sociaux favorisent l'implication des habitants à travers le bénévolat et contribuent à la démocratie participative en développant le lien social et la prise de responsabilité. Ils accompagnent les habitants et les associations à la mise en place de leurs projets, ce qui fait d'eux des partenaires essentiels de l'animation de la vie sociale sur leur secteur d'intervention.

Sur le Maine et Loire, on retrouve 36 centres sociaux et 19 espaces de vie (28 centres sociaux et 5 espaces de vie sociale adhérents à la Fédération des centres sociaux) : 1 structure pour 14 800 hab. environ sur le département / 1 structure pour 13 200 hab. environ sur l'AdC.

2. La vie associative



On dénombre environ 2 100 associations sur l'AdC. Ce qui revient à peu près à 1 association pour 50 habitants (identique à la moyenne départementale) :

- 1 association pour 64 habitants (hors Cholet)
- 1 association pour 42 habitants sur Cholet

En dehors de la Ville de Cholet, plus de 260 associations sont liées à la vie sociale : comités des fêtes, loisirs créatifs, clubs de retraités, foyers de jeunes, théâtre, chant... On peut pratiquer un sport dans environ 230 associations et il existe une dizaine d'associations liées au handicap dont Carisport, très présente sur l'Ouest de l'AdC.

En dehors de 6 des 8 centres sociaux, seulement deux associations ont le label PLAIA, une sur Cholet et une sur Lys-Haut-Layon spécialisées dans le sport. Les PLAIA sont des lieux ressources qui permettent d'accompagner des associations selon 4 objectifs :

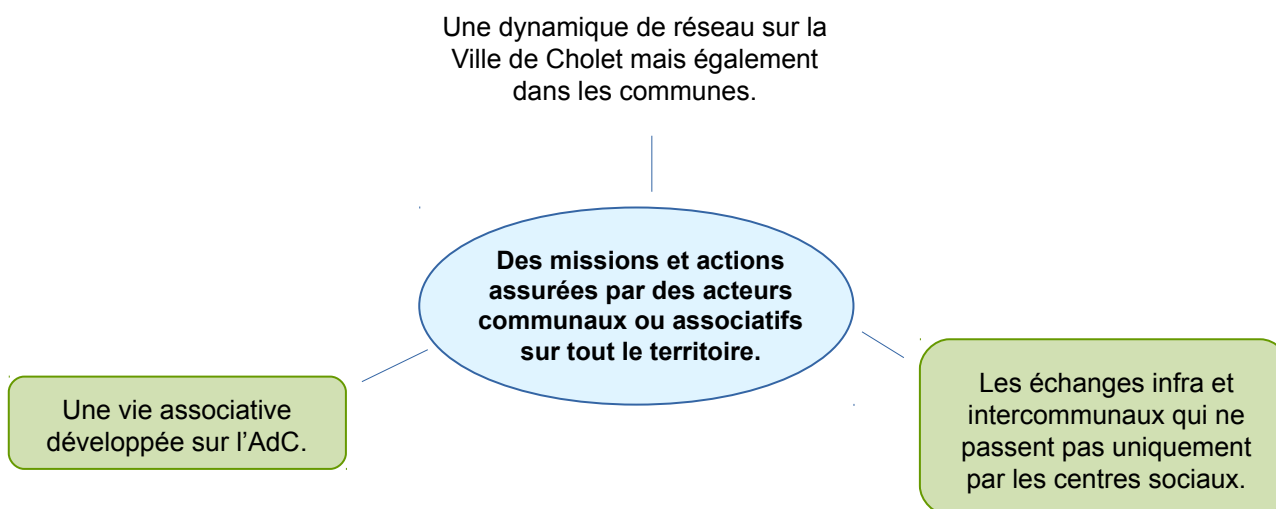
- Coordonner l'action de l'état en direction des associations ;
- Accueillir et informer les associations ;
- Renforcer les compétences des élus et des responsables associatifs ;
- Accompagner la structuration de la vie associative dans le département.

Constats partagés des comités techniques

Toutes les communes de l'AdC ne sont pas couvertes par un centre social (Bocage, le May s/Evre, Passavant s/Layon). La mission de coordination entre les différents acteurs et les services est assurée par les centres sociaux sur leur secteur. Il existe un travail en réseau entre les 8 centres sociaux mais également entre les centres urbains et entre les centres ruraux.

3. L'animation de la vie sociale, analyse des données...

La vie social sur l'AdC c'est



La vie sociale est l'essence même du travail des centres sociaux qui sont très présents sur l'AdC. Ils sont reconnus et identifiés par les habitants, les associations et les partenaires comme l'acteur principal de la vie sociale sur le secteur où ils sont implantés.

Le tissu associatif est également très présent sur le territoire et très actif car de nombreuses associations favorisent le développement du lien social de part leur objet, directement ou indirectement.

Pour les communes du centre du territoire, qui ne se situent pas sur un des secteurs des centres sociaux, il y a un déficit en coordination. Le conseil et l'accompagnement aux associations et aux habitants pour valoriser et soutenir leurs initiatives ne bénéficient pas d'un réseau sur lequel s'appuyer.

THÈME N°3 : L'ACCÈS AUX SERVICES, LA MOBILITÉ SOCIALE ET LE LOGEMENT

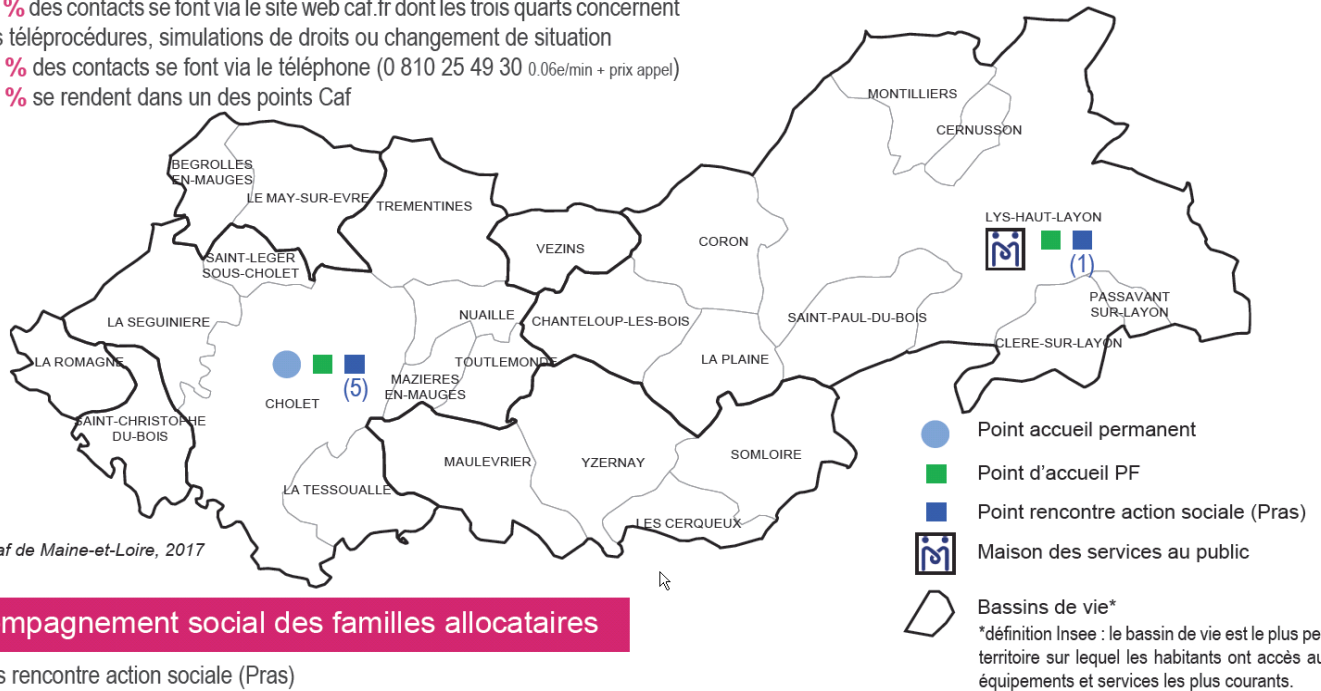
1. L'accès aux services

Accès aux droits et services CAF

72 % des contacts se font via le site web caf.fr dont les trois quarts concernent des téléprocédures, simulations de droits ou changement de situation

15 % des contacts se font via le téléphone (0 810 25 49 30 0.06€/min + prix appel)

17 % se rendent dans un des points Caf



Accompagnement social des familles allocataires

6 points rencontre action sociale (Pras)

4 travailleurs sociaux (soit 126 heures d'amplitude d'accueil par mois)

953 rendez-vous réalisés en 2017 dont 36 % sur Cholet et 18 % au Centre social «Le Coin de La Rue» à Vihiers soit 51 % de l'activité du relais d'action sociale Caf Cholet-Mauges

Rendez-vous prestations familiales

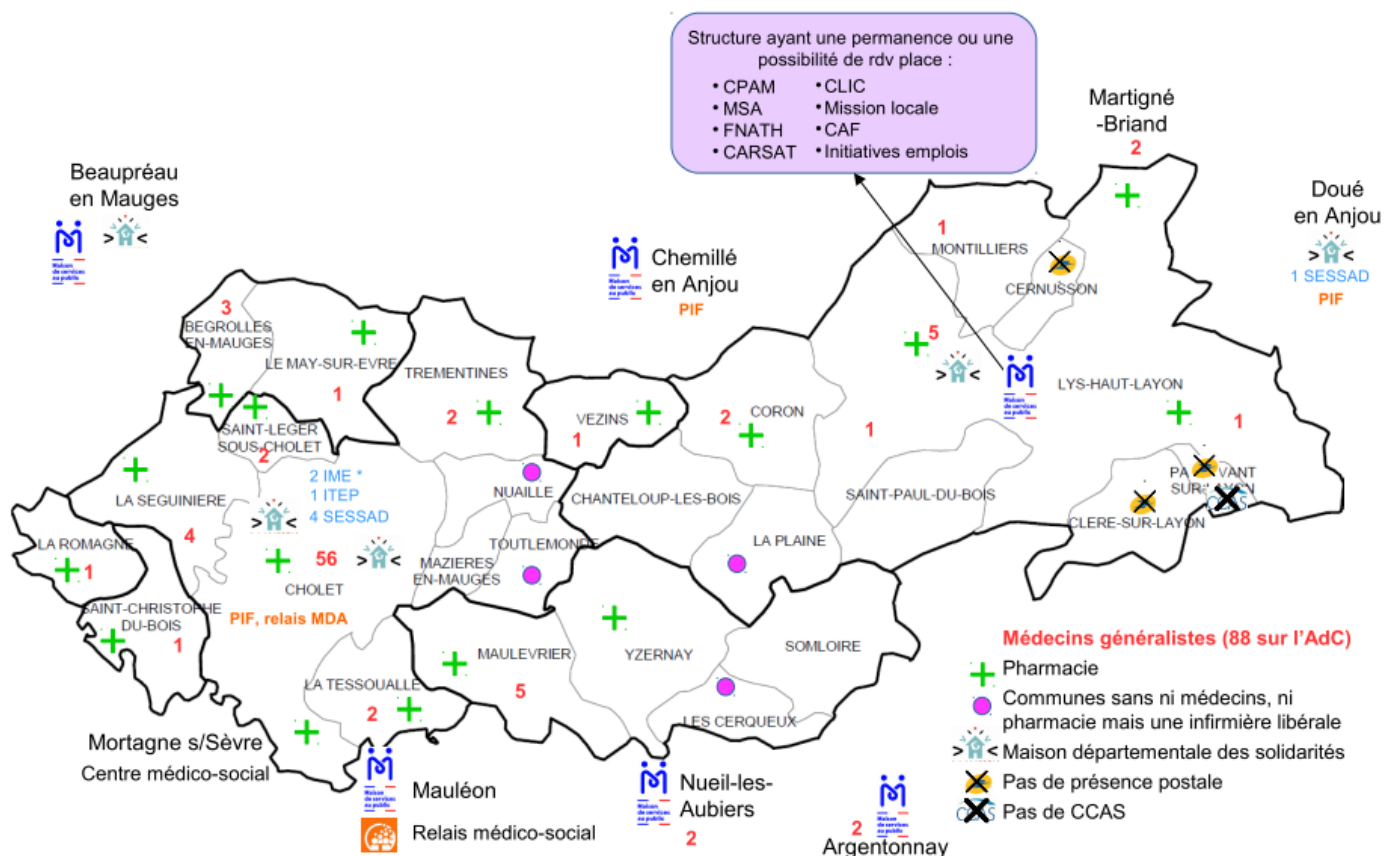
Des gestionnaires conseil allocataires présents dans 2 points d'accueil prestations (PF) Caf. En 2017, 27 283 rendez-vous ont été réalisés.

Rendez-vous des droits

En 2017, 54 rendez-vous ont été réalisés afin d'envisager l'ensemble des aides dispensées par la Caf, et dans un cadre partenarial, à informer et orienter les allocataires au sujet des dispositifs gérés par d'autres opérateurs (prestations sociales, fonds solidarité logement, Cmu et aide complémentaire santé, allocation solidarité spécifique, tarifs sociaux gaz-électricité).

La Caf soutient ses partenaires dans la mise en place de projets de loisirs pour les familles (sorties, séjours, week-ends). En 2017, 212 familles du territoire ont participé à 21 actions réalisées et financées.

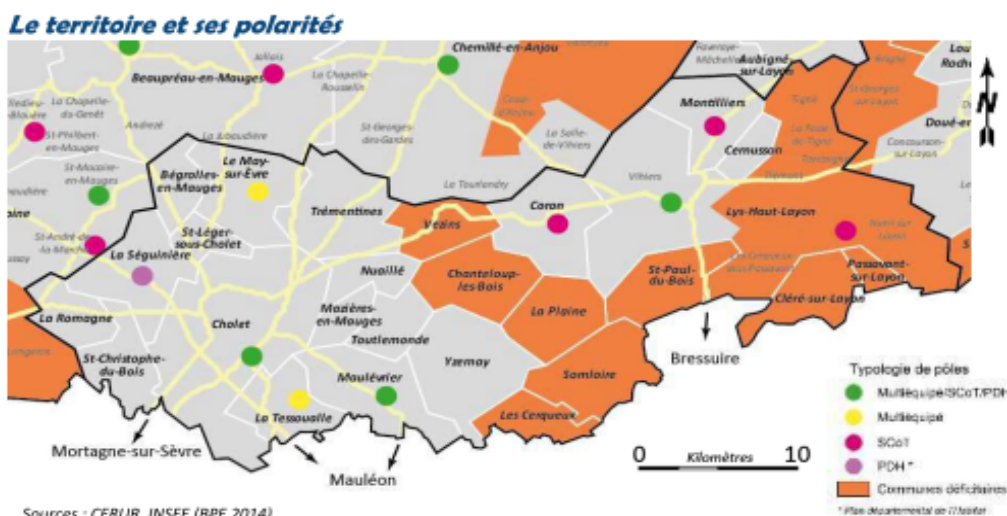
Services de proximité



Sources : pages jaunes pour la santé

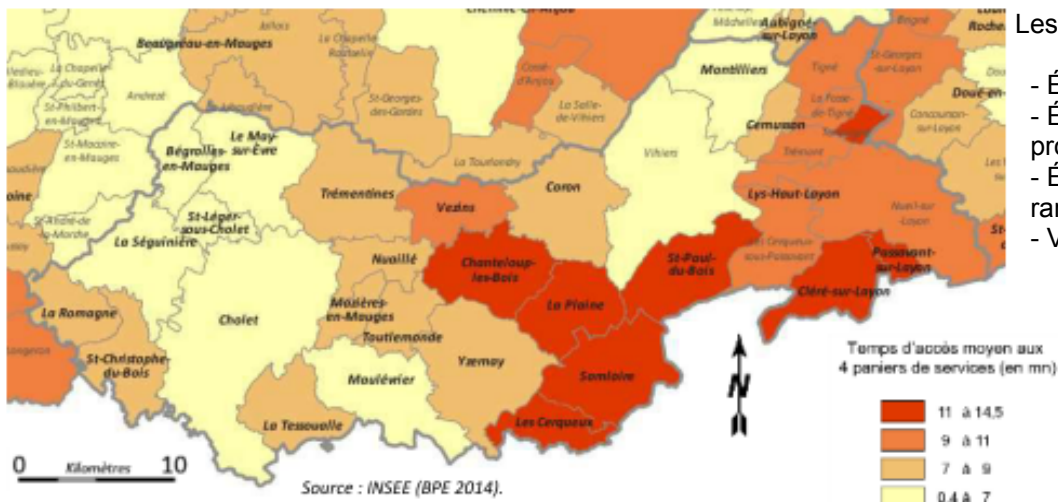
- IME : Institut médico-éducatif
- ITEP : Institut thérapeutique éducatif et pédagogique
- SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile. A Cholet : SESSAD APF / SAS handicap rare / SESSAD la Tremblaie / SESSAD ADAPEI
- Maison départementale des solidarités : regroupe sur un même lieu les services d'action sociale et médico-sociale du département, avec une double vocation : la prévention des difficultés individuelles et familiales ainsi que l'insertion des personnes en difficultés sociales.

Données issues des annexes du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public de Maine et Loire (2018)



L'agglomération du Choletais compte 26 communes dont 1 commune nouvelle (Lys-Haut-Layon - 7 communes déléguées), qui constitue la deuxième commune après Cholet en nombre d'habitants. Trois communes sont multi-équipées (Cholet, Maulévrier et Vihiers). 14 communes et communes déléguées sont dites déficitaires situées entre les pôles de Cholet et de Vihiers et à l'extrême est du territoire.

Quel niveau global d'accessibilité ?



Les 4 paniers de service :

- Équipements publics
- Équipements marchands de proximité
- Équipements marchands plus rares
- Vie courante

L'emploi et le social

Quelques données :

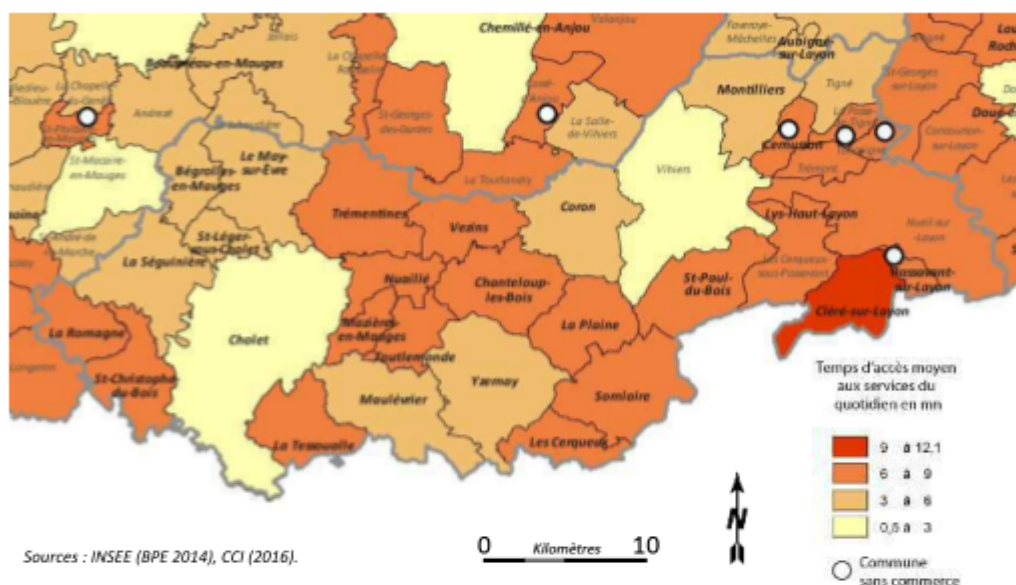
Ce territoire bénéficie de l'implantation d'une agence pôle emploi sur Cholet et d'une mission locale avec des antennes sur Yzernay et Vihiers.
La CAF, la MSA, la CPAM et la CARSAT sont présentes avec un point d'accueil sur Cholet, elles sont signataires de la convention locale de la MSAP de Lys-Haut-Layon.
Le territoire comprend 10 bureaux de postes dont trois fermetures prévues, 13 agences communales et 6 postes relais.

La santé

Quelques données :

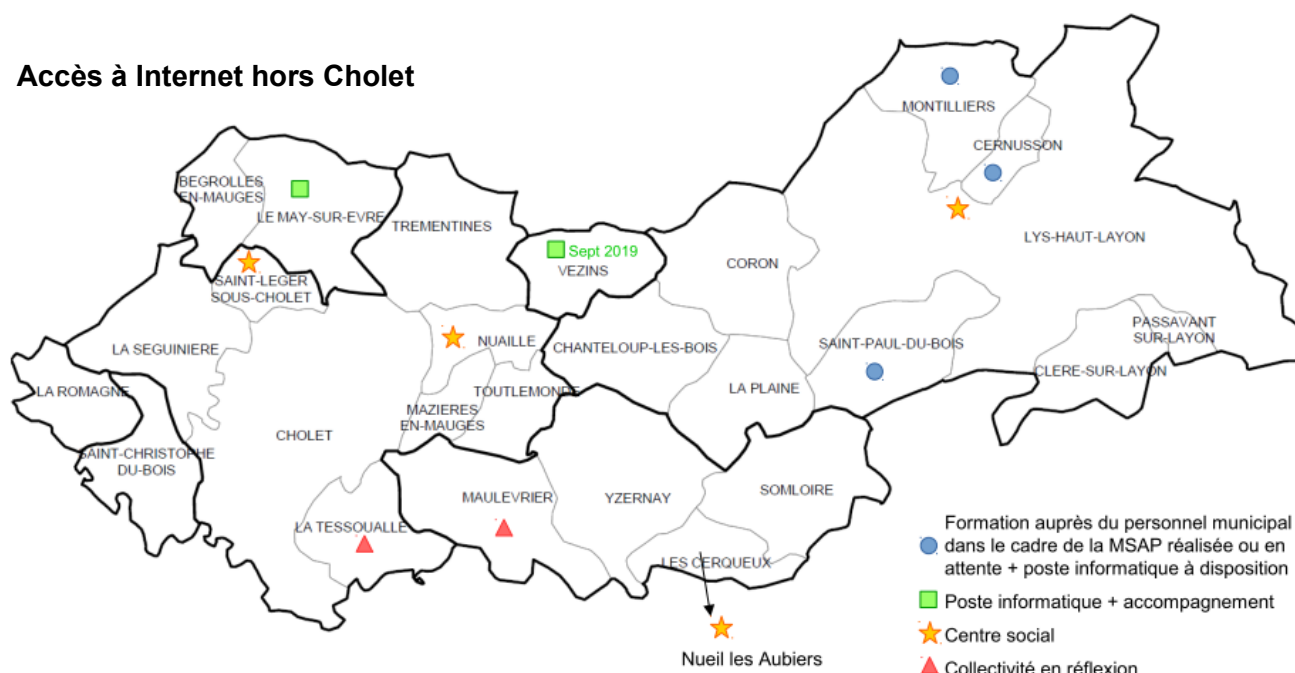
- Contrat local de santé sur le territoire de la CAC (2015), avec une possibilité d'avenant sur des besoins spécifiques pour le reste du territoire.
- 1 pôle santé sur Cholet et communes périphériques sur 2 sites (34 professionnels de santé)
- 1 cabinet pluri-professionnel sur le May-sur-Evre (15 professionnels de santé)
- 1 MSP sur Lys-Haut-Layon (20 professionnels de santé)
- 1 cabinet pluri-professionnel sur Trémentines et alentours (3 professionnels de santé)

Les services du quotidien



148 commerçants de Cholet ont reçu le label « accueil handi bienveillant »

Accès à Internet hors Cholet

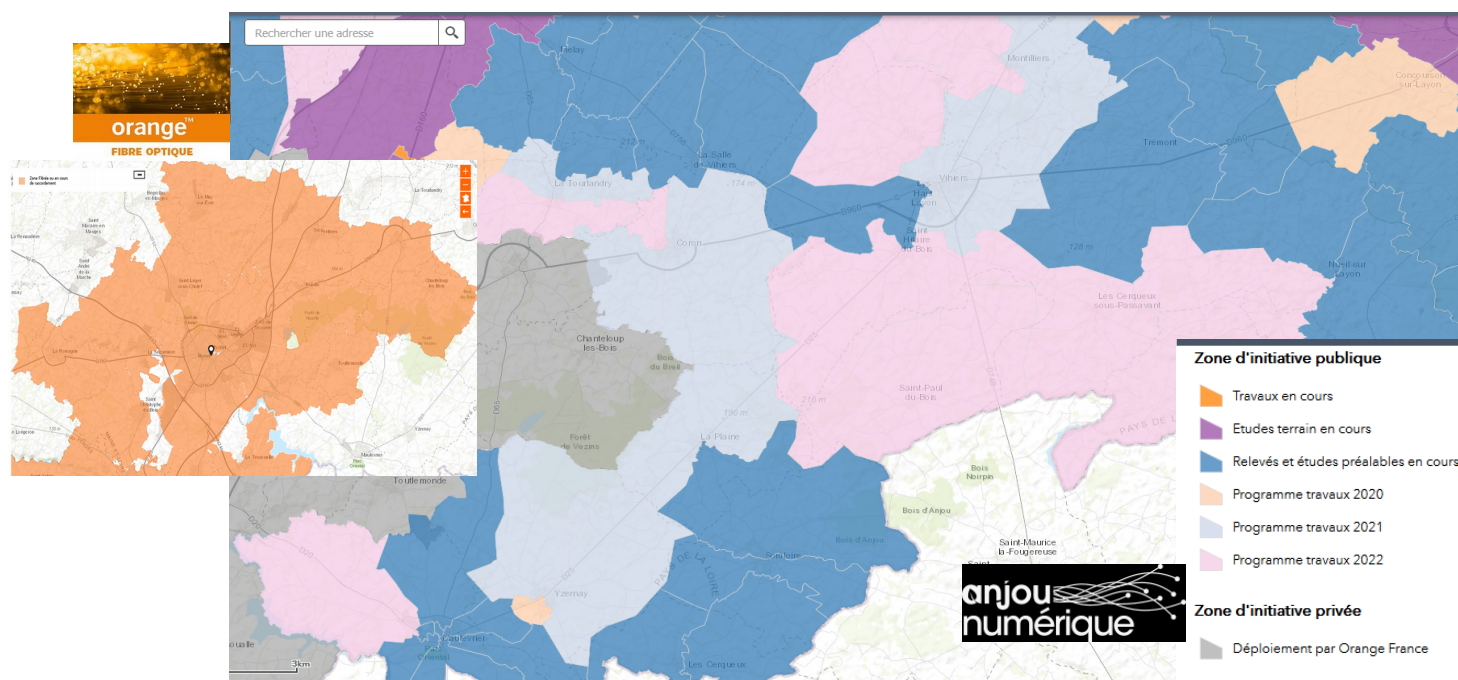


La Plaine et Somloire ont mis en place un dispositif « présence bocage » qui accompagne les + de 60 ans entre autres au numérique.

Des ateliers numériques « à portée de clics » mis en place par Cyb'Anjou sont proposés sur Cholet et Vihiers. Ils durent 27h sur une période donnée et pour un public ciblé.

- Bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH, ...)
- Jeunes 18/24 ans en insertion (FAJ)
- Public accompagné par un travailleur social (MSA, CAF, MDS, SPIP, CCAS,...)
- Public accompagné par un conseiller emploi et insertion

Le déploiement de la fibre optique : 2 déploiements sur l'AdC



L'équipement en téléphonie mobile se stabilise à 94% : 61% des détenteurs d'un téléphone mobile se connectent à internet grâce aux réseaux 4G.

- 89% de la population est internaute et 80% des personnes se connectent quotidiennement.
- 60 % des plus de 70 ans sont internautes, dont 45 % se connectent tous les jours.
- Public accompagné par un travailleur social (MSA, CAF, MDS, SPIP, CCAS,...)
- Public accompagné par un conseiller emploi et insertion

Typologie des services

Accès aux droits

Il existe 2 pôles d'accès aux services sur l'AdC : Cholet et Lys-Haut-Layon avec la MSAP et la Maison Départementale des Solidarités. Sur Cholet, au PIF, la Maison Départementale de l'Autonomie y a un relais. Cela représente une grande diversité des lieux d'accueil avec des portes d'entrées publics. Cette organisation questionne le travail de coordination entre les professionnels.

On dénombre 25 CCAS sur les 26 communes avec des fonctionnements différents. Somloire et la Plaine ont mis en place 0,5 Etp « Présence bocage » pour accompagner les + de 60 ans.

Santé

En ce qui concerne la santé, 7 communes n'ont pas de médecin, de pharmacie ou d'infirmière. 88 médecins exercent sur l'AdC, ce qui représente 8,30 médecins pour 10 000 habitants. C'est en dessous de la moyenne départementale (9,86/10 000 hab. En 2017) :

- 10/10 000 hab. sur Cholet
- 6,4/10 000 hab. Sur l'AdC (hors Cholet)
- 12 communes sur 25 n'ont pas de médecins.

Les 8 centres sociaux, les maisons d'animations du choletais (4 sur Cholet, 1 à St Léger et 1 à St Christophe) proposent aux seniors des ateliers ou des activités sur le thème du « bien vieillir ». Il existe 28 clubs de retraités sur l'AdC (hors Cholet) qui proposent également des activités pour les seniors.

Numérique

L'utilisation du numérique est plutôt bien développée avec des accès Internet à disposition des habitants mais pas sur tout le territoire. Il existe sur Cholet un groupe de travail sur l'accompagnement au numérique.

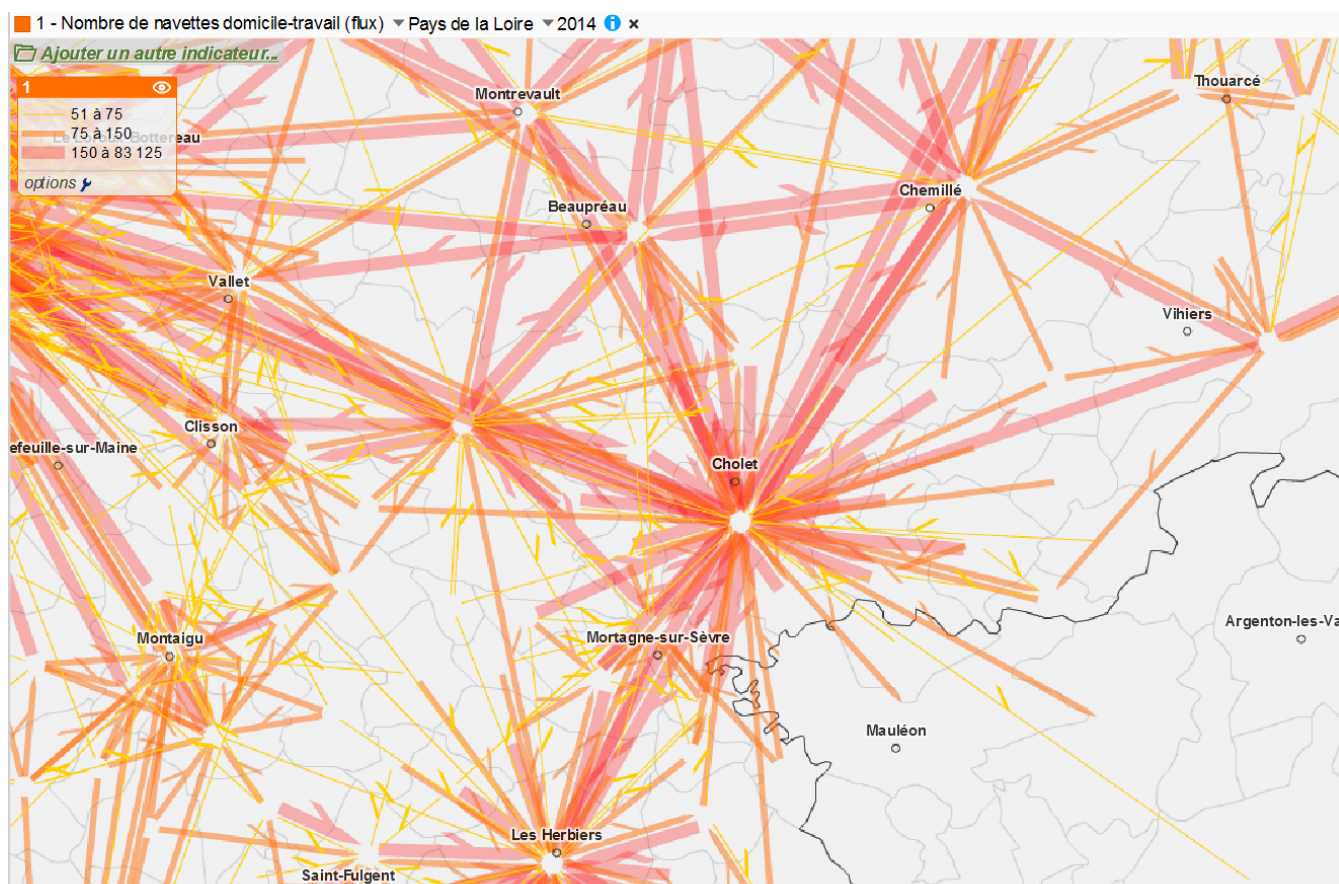
Constats partagés des comités techniques

On note un manque d'actions à destination des publics les plus précaires.

Le territoire est couvert en terme d'accessibilité mais avec des disparités. Ce sont les MSAP, les mairies, les CCAS qui assurent une fonction de premier accueil.

2. La mobilité

Trajet domicile - travail



Quelques chiffres à noter (source : INSEE 2015) :

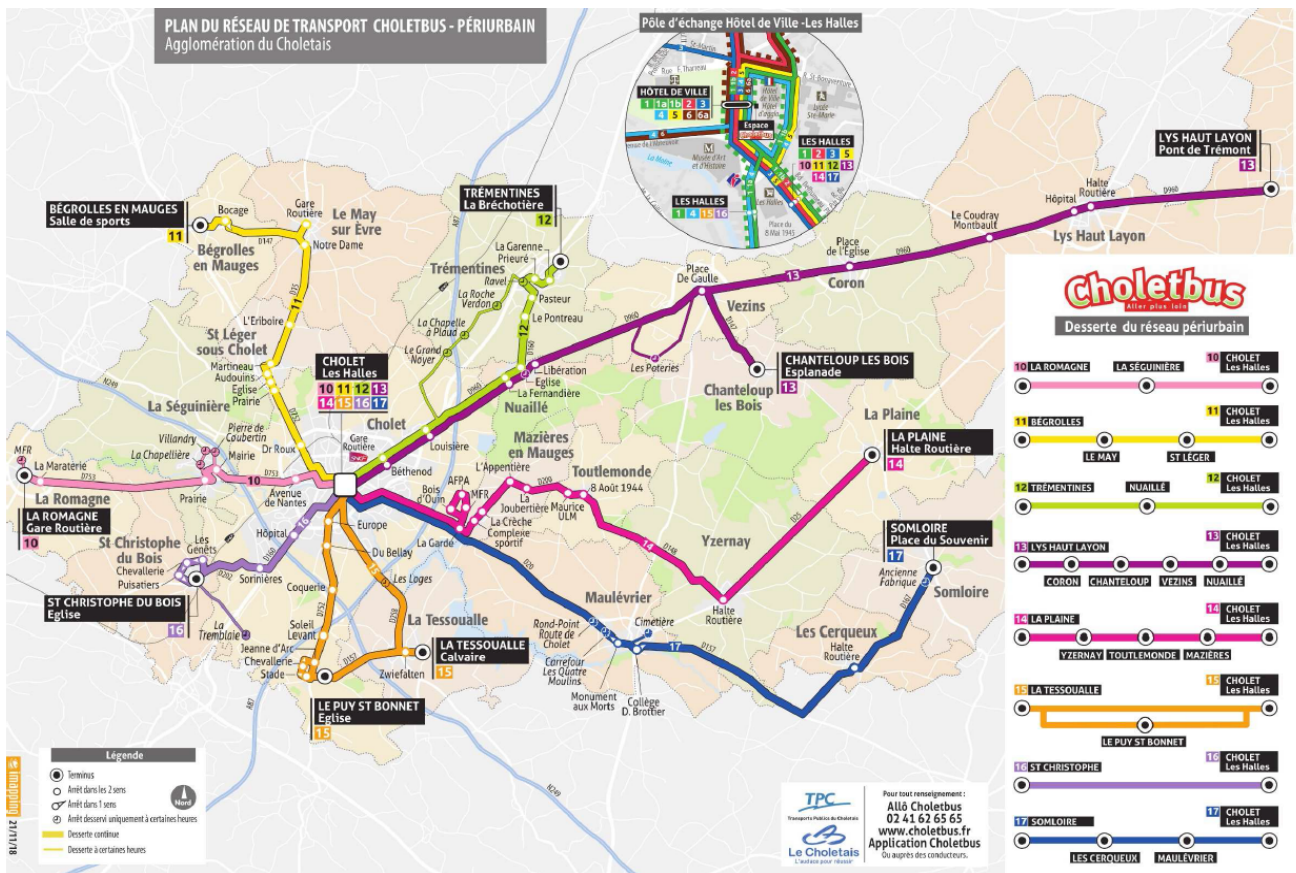
- **73%** des actifs de plus de 15 ans ayant un emploi et résidant sur l'AdC travaillent sur une autre commune que celles où ils résident.
- **83%** utilisent un véhicule personnel... 3% les transports en commun, 6% la marche à pied et 4% les deux roues³.
- **94 %** des ménages de l'AdC ont au moins une voiture.

Une population mobile sur l'AdC, visible également sur les modes de garde : **18%** des enfants de l'AdC sont gardés par une assistante maternelle hors de leur commune de résidence (10% pour la commune de Cholet).

³Pour Cholet : 80,7 % utilisent un véhicule, 6,9 % la marche, 5,4 % les transports en commun, 4,1 % les 2 roues, 3 % non pas de transport.

Transports en commun : le bus

Cholet bus



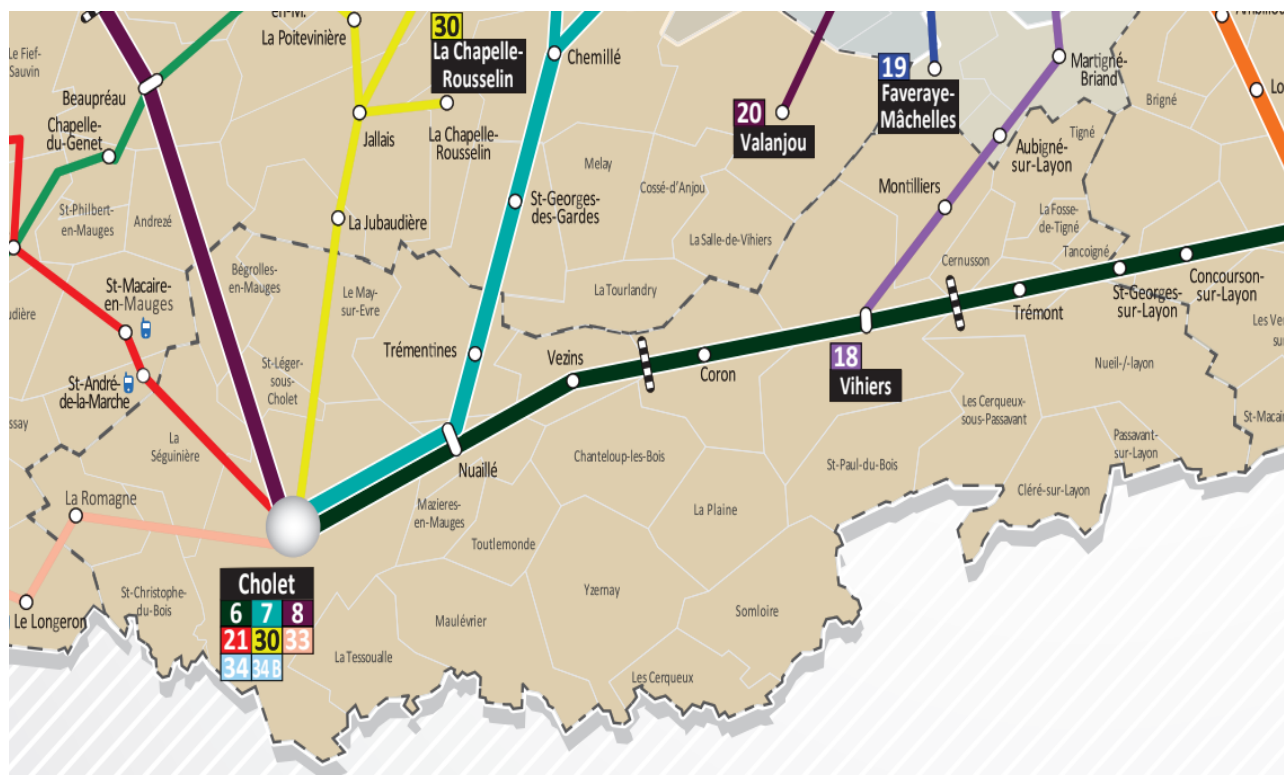
Tarifs

- 1 zone
 - 1,40€/ticket - 12€ les 10
 - famille nombreuse 8,40€ les 10 - 41,50€/mois - 26,50€/mois
 - + 60 ans - 345€/an
- 2 zones
 - 1,80€/ticket - 15,60€ les 10
 - famille nombreuse 10,80€ - 53,50€/mois - 34€/mois
 - + 60 ans - 445€/an

Horaires

- Pour Cholet tous 15 ou 30 minutes suivant les lignes de 7h00 à 20h00.
- Pour les autres communes sur les horaires scolaires et toutes les heures hors période scolaire de 7h00 à 19h30

Anjou Bus



Tarifs

- 2€/ticket - 10€ les 15 - 48€/mois - 492€/an
- Tarif solidaire 0,50€ le trajet
- Tarif pour les jeunes hors jours d'école 1,50€ le trajet ou 78€/an

Horaires des bus

- Les bus ne circulent que pendant la période scolaire et les horaires sont en conséquence.

Typologie des transports

Les transport en commun

Le réseau péri-urbain de bus est structuré vers la ville de Cholet mais les horaires des bus entre 7h et 20h ne sont pas compatibles avec un travail en 2 ou 3/8, alors que le secteur de Cholet est très industrialisé (32,3 % d'ouvriers – source INSEE 2015).

Depuis le 01-09-18, un transport à la demande (TAD) est mis en place sur Lys-Haut-Layon, Montilliers, Cernusson, Passavant, Cléré et St Paul.

Un transport PMR existe via Choletbus entre 7h et 23h45 en semaine/13h et 23h45 le week-end. Les bus régionaux circulant en Maine et Loire sont tous accessibles à tous types de handicaps.

Les trains au départ de Cholet desservent Angers et Nantes, mais ne s'arrêtent dans aucune autre commune de l'AdC.

Le transport solidaire

Le transport solidaire est accessible à toutes les personnes quel que soit leur régime de sécurité sociale. Le principe : un bénévole véhicule ponctuellement une personne dans l'impossibilité de se déplacer, pour une raison précise et spécifiée (ex : rendez-vous en lien avec la santé, démarches administratives ou bancaires, visites familiales ou amicales, sorties en lien avec le bien-être et la vie sociale). En contrepartie, l'utilisateur s'acquitte des frais d'indemnisation kilométrique (à compter du domicile du bénévole / calculé selon le tarif fixé par le gestionnaire).

Un transport solidaire est présent sur toutes les communes à l'exception de Passavant, qui est géré par les collectivités ou des associations. Il est le plus souvent utilisé par les seniors.

Le covoiturage

On dénombre 3 aires covoiturations sur l'AdC à St Léger, Cholet et Coron. De nombreux sites Internet existe pour trouver du covoiturage dont un géré par le département www.covoiture49.fr

Les aides possibles

Le CSC le Coin de la Rue a mis en place un service de prêt de voitures et de scooters. Chaque année 2 scooters sont renouvelés et mis en vente à un prix attractif. De même que la mission locale du choletais propose sur Cholet la location de deux-roues (scooters, ludix et vélos) pour des besoins professionnels.

Le CSC Pasteur a mis en place un atelier de réparation de vélos chaque semaine et une bourse aux vélos chaque année.

La Croix rouge propose des micro-crédits (3 000€ max.) pour les personnes en difficultés financières.

La CAF propose le prêt préventif ou le prêt d'honneur. Ce sont des mesures d'urgences allouées dans l'intérêt des personnes en difficulté.

Constats partagés des comités techniques

Le territoire de l'AdC a une superficie importante et très étendue. Les déplacements en bus sont structurés vers la ville de Cholet. Il n'existe pas de dessertes entre les communes de l'AdC sauf pour le TAD sur le Vihierois.

L'approche se fait par équipement plus que par thématique au sein des compétences intercommunales (champs de l'enfance, jeunesse, animation de la vie sociale...).

Il y a une attractivité des ménages vers le rural en terme d'installation.

3. Le logement

Statistiques

Voici ci-dessous quelques repères chiffrés, publiés le 26/04/2019, sur le niveau de l'offre et de la demande de logements sociaux pour l'AdC :

- Délai moyen de satisfaction des demandes sur l'année 2018 : 8 mois
- Délai d'attente des demandes en cours : 11 mois

Logements par typologie :

Typologie	Nombre de logements	Nombre de logements libérés cette année	Loyer moyen
Chambre	0	0	0 €
T1	331	19	190 €
T2	1143	75	270 €
T3	2873	156	317 €
T4	2097	84	348 €
T5	467	28	416 €
T6 et plus	24	3	563 €
Total	6935	365	

Source - Chiffres issus du site demandedelogement49.fr mis en place par les bailleurs sociaux du Maine et Loire.

En 2015 (source - INSEE) :

- **13%** des ménages de l'AdC sont installés depuis moins de 2 ans dans leur logement.
- **78,01%** des familles sont propriétaires de leur logement.
- Les logements de l'AdC sont à plus de **90 %** des maisons pour les communes hors Cholet. Pour Cholet, la répartition des logements est de 40 % appartements pour 60 % de maisons.

En 2013, le parc privé potentiellement indigne (PIPI⁴) est de **979 logements** sur l'AdC (2,2 % du parc des résidences principales privées / 2,33% pour le 49). L'est de l'AdC concentre une part plus importante de logements indignes. (source - Diagnostic SCoT)

Aides

Les aides au logement de la CAF

- L'aide personnalisée au logement (Apl) est attribuée au locataire si votre logement a fait l'objet d'une convention avec l'État (Direction départementale des territoires - Ddt), Angers Loire Métropole, le Département ou avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Cette convention définit, entre autres, le montant et l'évolution des loyers, la durée du contrat de bail...
- L'allocation logement à caractère familial (Alf) est attribuée au locataire d'un logement non conventionné, marié depuis moins de 5 ans ou ayant des enfants nés ou à naître ou des personnes à charge.
- L'allocation de logement à caractère social (Als) s'adresse au locataire qui ne peut bénéficier ni de l'Apl, ni de l'Alf.

Sur l'AdC

46 % des allocataires (8 417 personnes) de la CAF bénéficient d'une aide au logement (Maine et Loire : 51%). 19 % d'entre eux (1 600 personnes) consacrent au moins 1/3 de leurs ressources à se loger après versement de l'aide au logement.

L'ADIL 49 intervient auprès des familles dans le cadre de la prévention des expulsions locatives du parc privé (la CAF également pour tous les parcs).

⁴ PPPI : Logements potentiellement plus dégradés (cat. Cadastre 6,7,8), occupés par des ménages à très faibles ressources (Revenu Fiscal de Référence en dessous de 70 à 150 % du seuil de la pauvreté)

4. L'accès aux services, la mobilité sociale et le logement, analyse des données...

Accès aux services

Une partie des communes du centre de l'AdC et du sud-Est sont déficitaires en accès aux services en général, notamment de santé. Ce constat renvoie à la question de la mobilité pour les publics fragiles. De même que les lieux d'accès en libre service et d'accompagnement au numérique en dehors de Cholet qui existent mais ne sont pas nombreux.

25 communes sur 26 ont un CCAS mais régulièrement les problématiques locales sont renvoyées au CCAS de la ville de Cholet par manque de connaissances ou de personnel qualifié.

Mobilité sociale

Pratiquement tous les habitants de l'AdC ont au moins une voiture (94% - source : INSEE 2015) par contre le covoiturage semble peu développé (uniquement 3 parkings sur le territoire). Le prêt de moyens de locomotion pour les publics en difficulté est limité à Cholet et Lys-Haut-Layon. Cela peut être un frein pour l'emploi.

Les horaires de bus (hors Cholet) sont planifiés en fonction des horaires scolaires et la couverture horaire de Cholet ne permet pas aux travailleurs en horaires d'entreprise (2 ou 3/8) de prendre les transports en commun. Ce constat limite l'utilisation des transports publics pour l'emploi et d'autres besoins personnels (rendez-vous, approvisionnement...). Il n'y a pas de tarifs spécifiques pour l'utilisation de Choletbus (en dehors de celui des familles nombreuses et des + de 60 ans). Chaque commune a mis en place ou non un système d'aides tarifaires pour ses habitants.

Le transport solidaire est bien implanté et utilisé sur toutes les communes du territoire (pas sur la totalité de la ville de Cholet) avec un fonctionnement propre à chaque structure qui l'a mis en place. Un regard sur l'ensemble des pratiques pour une harmonisation pourrait être intéressant.

Logement

90 % des habitants de l'AdC (hors Cholet, 60%) résident en maisons individuelles. Ce sont les communes autour de Cholet qui bénéficient des mouvements migratoires des familles pour s'implanter sur le territoire (principalement en raison du coût). A long terme ce flux migratoire pourrait entraîner une augmentation importante de la population sur certaines communes avec pour conséquence sur ces dernières un déficit des services et infrastructures et à l'inverse pour les autres communes (principalement pour Cholet).

Les logements sociaux ainsi que de nombreux services sont majoritairement situés sur la ville de Cholet. C'est également une population vieillissante. Une attention doit être portée à l'évolution démographique pour continuer à perpétuer la mixité au sein des habitants.

LES RÉSEAUX ET DISPOSITIFS EXISTANTS

Il existe un grand nombre de réseaux, de contrats, de projets, de plans mis en place localement ou sur l'AdC. Il est important de les noter car ils représentent des points d'appui essentiels à la mise en place de la Convention Globale de Territoire.

Petite enfance

- RAM : compétence AdC
- Un seul et unique service petite enfance sur Cholet
- Réseau enfant différent sur Cholet
- Accompagnement des professionnels de la petite enfance sur les secteurs d'intervention des centres sociaux ruraux.

Enfance / jeunesse / parentalité

- Un seul et unique service pour l'enfance sur Cholet
- Rencontres inter-professionnelles de l'enfance sur les secteurs d'intervention des centres sociaux ruraux.
- Rencontres annuelles entre les référents familles / enfance / jeunesse des centres sociaux.
- PEDT Cholet et sur le Vihierois et un CEJ sur tout l'AdC
- [Schéma départemental enfance/famille soutien à la parentalité 2016-2020](#)
- [Schéma départemental des services aux familles 2017/2020](#)
- [Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public de Maine et Loire \(2018\)](#)

Animation de la vie sociale

- Rencontres mensuelles des directeurs des centres sociaux.
- Rencontres annuelles des associations pour les centres sociaux ayant le label PLAIA.
- [Schéma départemental de la vie sociale](#)

Mobilité / accès aux droits / logement

- [Sèvre Loire Habitat](#)
- [Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées 2013-2018](#)
- [Plan départemental de l'habitat du Maine et Loire](#)
- [Charte départementale de prévention des expulsion locatives 2013-2018](#)
- [Programme départemental d'insertion 2018-2021](#)
- [Schéma départemental de l'autonomie](#)
- [Union départemental des CCAS](#)

Sur plusieurs domaines

- [CIAS - CLIC IGEAC](#)
- [Contrat de ville](#)
- [Contrat de ruralité](#)
- [Contrat local de santé](#)
- [Projet de territoire AdC 2018-2025](#)
- [SCOT](#)
- [PLUi](#)
- [Commissions d'élus de l'AdC : Développement Économique / Solidarité et Proximité / Culture / Aménagement de l'Espace / Environnement / Bâtiments et voiries communautaires / Ruralité](#)

ANALYSE GLOBALE DES DONNÉES

L'AdC est un territoire en bonne santé, le taux de chômage y est bas, les ménages ont un niveau de vie correct même si les salaires y sont peu élevés. L'évolution du niveau économique des familles principalement sur Cholet est tout de même à surveiller car un élément (fermeture d'une entreprise, crise économique dans un domaine...) peut venir fragiliser très rapidement leur équilibre.

Il existe de très nombreuses structures et initiatives sur tous les domaines étudiés mais elles ne sont pas toutes connues ou identifiées. Il est nécessaire d'améliorer le recueil d'informations et la communication sur l'existant.

Globalement le territoire présente des disparités sur tous les thèmes abordés même si localement de nombreuses solutions ont été pensées et mises en place pour palier aux éventuels déficits :

- Sur l'Est de l'AdC : l'accueil collectif pour la petite enfance et les structures d'accueils de loisirs
- Sur le centre de l'AdC : l'animation jeunesse, l'accompagnement des initiatives locales et l'accueil de premier niveau pour les services.

A noter mais géré par d'autres structures

Dans le domaine de la santé, il y a un réel déficit du nombre de médecins généralistes (l'étude n'a pas été menée sur les spécialistes) sur l'AdC surtout en dehors de Cholet. Ce constat entre dans la réflexion du nouveau Contrat Local de Santé avec l'ARS qui sera signé en 2019.

La population de l'AdC est vieillissante et par conséquent, de nombreuses personnes âgées sont isolées. Ce public est de la compétence du CIAS et du CLIC IGEAC.

L'évolution du foncier sur le territoire est du domaine de compétence du SCOT et du PLUi. Le parc locatif des logements sociaux n'est pas en tension. Il est géré par Sèvre Loire Habitat.

Proposition Enjeu et objectifs

Enjeu : Proposer un projet social concerté visant la cohérence, l'équité et la proximité à l'échelle du territoire communautaire.

Objectifs stratégiques et opérationnels

Transversal à tous les thèmes

Mutualiser et coordonner les initiatives, les moyens et les partenariats.

- ✓ *Mettre en avant les réseaux existants, les développer ou en créer*

Moyens / outils proposés en amont du plan d'actions (réalisé en sept-oct 2019)

- > *Fonction de coordinateur CTG (co-financée):condition fixée par la CAF*
- > *Développer un observatoire social : diagnostic régulier / aide à la décision*

1. La famille

Concevoir et organiser une politique familiale équilibrée, cohérente et concertée sur le territoire.

- ✓ *Parentalité : accompagner les parents dans leur rôle éducatif*
- ✓ *Approfondir la connaissance des besoins des familles de l'Est de l'AdC en matière d'accueils collectifs (petite enfance-ALSH)*
- ✓ *Se concerter sur la création, le développement ou le maintien de structures (petite enfance, enfance, jeunesse)*

2. L'animation de la vie sociale

Encourager l'animation de la vie sociale comme vecteur du développement du territoire et du vivre ensemble.

- ✓ *Développer une réflexion territoriale et le partenariat avec les structures d'animation de la vie sociale existant sur l'AdC.*
- ✓ *Soutenir les actions favorisant l'implication des habitants aux projets de développement de leur quartier, de leur commune.*

3. Accès aux droits et mobilité

Permettre l'accès aux droits et aux services pour tous.

- ✓ *Améliorer la communication, l'information et l'accompagnement des habitants notamment en lien avec les CCAS et les orientations du SDAASP et du SCoT.*
- ✓ *Poursuivre la réflexion sur la mobilité et la tarification sociale notamment en lien avec les orientations de la politique globale des déplacements et du SCoT.*